

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue. | | |

LE CAP AU DIABLE

(LÉGENDE)

CHAPITRE VI

LE PÈRE ET SON ENFANT.

(*Suite et fin.*)

On a souvent parlé de la beauté de nos fleuves et de nos rivières. Beaucoup de voyageurs qui les ont visités proclament hautement qu'il n'est peut-être pas de pays au monde qui en soit si richement doté.

Parmi les rivières qui font l'admiration des étrangers est celle du St. Maurice qui vient avec ses trois grandes bouches parsemées d'ilots se jeter dans le fleuve. Elle est belle surtout lorsque vous la contemplez à quelques lieues des Trois-Rivières. Ses eaux limpides et profondes, après s'être voluptueusement roulées sur leur lit recouvert d'un beau sable, s'être tordues et allongées dans les étroits défilés, viennent complaisamment se précipiter des hauteurs considérables pour former la belle chute de *Shawinigan*.

Comme ces immenses monstres marins qui se jouent avec plaisir à la surface de l'eau, se plongent et se replongent dans la profondeur des mers, pour reparaitre un instant après, plus brillants qu'auparavant.

Sur un charmant plateau presque au pied de la chute vous la voyez dans toute sa splendeur.

Les beaux arbres de la rive, l'arc-en-ciel que les rayons du soleil font éclore dans le brouillard qui s'élève de l'abîme, le chant des oiseaux, tout enfin présente un coup d'œil vraiment admirable !

Un des derniers soirs des beaux jours de mai, on eut pu voir sur le plateau dont nous venons de parler, quatre à cinq cabanes de sauvages qui s'y étaient élevés depuis quelques jours.

Dans chacune d'elles les femmes étaient hardiment à l'ouvrage. On confectionnait des corbeilles d'écorce aux couleurs brillantes et variées. On remarquait aussi beaucoup de pelletteries soigneusement préparées. Il était évident que la chasse de l'hiver avait été bonne.

Les hommes nonchalamment étendus sur l'herbe conversaient en fumant le calumet. Quelques enfants aux petits yeux noirs et vifs, mais aux muscles forts et vigoureux, jouaient à quelques pas plus loin.

Les chiens couchés ça et là, dormaient paresseusement dans une pleine et entière quiétude,

Aux portes des cabanes, des marmites bouillottaient sur de bons feux ; on sentait les arômes de quelques pièces de venaison qui cuisaient pour le repas du soir.

Un peu plus loin, un petit groupe de jeunes filles préparaient des ornements de toilette.

Il était clair que nous avions en vue une fête ou quelque événement qui n'était pas ordinaire.

Parmi ces jeunes filles on eut pu remarquer une jeune indienne, du moins elle en portait le costume, qui confectionnait ses ornements avec un goût et une délicatesse plus exquis que ses compagnes.

En l'examinant de plus près on eut été bien surpris de voir sous sa pittoresque coiffure de longs et soyeux cheveux blonds. Son teint était un peu hâlé, mais ses pommettes n'étaient pas saillantes comme celles des autres jeunes filles qui l'entouraient. Ses beaux yeux bleus étaient d'une douceur ineffable. Evidemment il n'y avait chez-elle aucun sang sauvage.

Quand elle eut terminé son ouvrage, elle s'approcha d'un des chasseurs qui causait avec ses camarades, puis lui mettant amicalement et familièrement la main sur l'épaule, elle lui dit : " Quand donc, mon ami, nous rendrons-nous aux Trois-Rivières ? Il me tarde de voir toutes les belles choses dont tu m'as parlé."

Celui à qui elle adressait ces paroles, lui répondit avec amour : " Demain, ma fille, lorsque la première étoile du matin brillera, nous serons en route dans nos canots, et le soleil ne sera pas encore haut quand nous débarquerons."

Puis la joyeuse jeune fille retourna annoncer gaiement la bonne nouvelle à ses compagnes, et toutes ensemble manifestèrent une joie éclatante.

“ D’où vient donc, dit l’un des sauvages à celui auquel la jeune fille avait adressé la parole, d’où vient donc l’amour et l’amitié que toi et ta femme portez à cette enfant ? ”

Celui-ci reprit : “ Ah ! c’est une longue et triste histoire. Je la connais depuis longtemps cette chère *petite*, et l’ai pour ainsi dire vue naître. Et toi, mon frère si tu peux parcourir les bois à côté de Jean Renousse, lui presser les mains et le voir chasser avec toi, c’est à ses parents que tu le dois, car bien souvent, quand il était jeune, ils l’ont empêché de mourir de faim.

“ Qu’il me suffise de te dire, pour le moment, que j’ai cru l’avoir perdue pour toujours.

“ Ses parents habitaient autrefois l’Acadie, je demeurais auprès d’eux. Son père lui fut un jour violemment arraché, toutes leurs propriétés furent brûlées ; sa mère fut contrainte de se sauver avec les autres dans les bois. Ce que souffrirent la mère et l’enfant qui n’étaient pas habitués à la vie que nous menons, je ne puis te le dire.

“ Au printemps, sa mère résolut de venir ici en Canada. Elle pensait qu’il lui serait plus facile dans cet endroit d’avoir des nouvelles du bâtiment qui avait emmené son mari. Elle partit donc avec son enfant et ce fut moi qui les conduisis à bord.

“ Je demandai comme une faveur qu’on me lascia prendre une place parmi l’équipage, offrant de me rendre utile autant que je le pourais. Ma demande fut accueillie par les huées du capitaine et des matelots ; on me rejeta brutalement dans ma berge.

“ Je suivis longtemps le navire des yeux, ne sachant si je devais essayer de le suivre ; mais enfin triste et découragé, je regagnai terre.

“ Désormais seul et abandonné de tous ceux que j’avais aimés, je me trouvai pris d’un indicible ennui et d’un profond découragement.

“ Mais il fallait sortir de cette position ; je pris mon fusil, j’avais une ample provision de munitions et accompagné du pauvre vieux chien que tu vois là, je m’enfonçai dans les bois.

“ Où allais-je ? Je n’en savais rien. Je marchai pendant bien des jours, je traversai une grande étendue de forêts ; enfin j’arrivai un soir sur le bord du fleuve, j’ignorais quel était le lieu où j’étais.

“ En examinant l’endroit de tous côtés j’aperçus une petite fumée qui s’élevait à quelque distance. Je me dirigeai de ce côté,

et en approchant, je reconnus quelques cabanes de nos frères sauvages où on m'accueillit volontiers.

“ Ils allaient passer l'hiver dans le Saguenay à faire la chasse. Ne sachant moi-même que faire ni où tourner la tête, je leur demandai de vouloir bien me donner place dans leurs canots. Ils y consentirent avec plaisir.

“ Nous partîmes donc le lendemain matin et quoique la distance fut grande, nous mîmes peu de temps à traverser le fleuve; nous remontâmes le Saguenay, puis nous gagnâmes les bois. Le gibier était très abondant, nous fîmes bonne chasse tout l'hiver.

“ Un soir qu'accompagné de *Phédon*, j'avais parcouru une très grande distance pour visiter mes *trappes*, tout en marchant, j'avais chassé ça et là, je me trouvai enfin à une heure avancée, trop éloigné pour retourner au *wigwam*; il fallut donc me construire un abri, je me mis de suite à la besogne.

“ Depuis à bonne heure dans la journée, mon chien était disparu et je commençais à craindre qu'il n'eut été étranglé par un ours, lorsque tout à coup il fondit sur moi comme un coup de foudre. Il *jappait*, sautait, courait et reprenait toujours la même direction. Je ne l'avais jamais vu si joyeux. Certainement il y avait quelque chose d'extraordinaire.

“ Je saisis mon fusil et m'élançai sur ses traces. Comme pour m'encourager, ou s'assurer peut-être si je le suivais, il revenait quelquefois sur ses pas, recommençait son même manège et courait encore dans la même direction.

“ La nuit était venue, mais la lune brillait de tout son éclat. Enfin il se faisait tard et j'étais fatigué.

“ J'allais tout en pestant contre ma folie d'avoir suivi le chien si loin, me préparer un nouvel abri, lorsque j'aperçus au travers des arbres un lac d'une assez grande étendue. Je m'y rendis en toute hâte. Grande fut ma surprise en voyant trois cabanes sauvages reposant sur ses bords.

“ Je m'approchai avec précaution de crainte qu'ils ne fussent des ennemis, je me rassurai en voyant que c'était une tribu amie.

“ J'entrai dans une des huttes où j'avais vu s'enfoncer l'intelligent animal. Là, un enfant chaudement enveloppé dans d'épaisses couvertes, reposait sur un bon lit de sapins. Une jeune fille était occupée avec sa mère à préparer des peaux, mais son travail ne l'empêchait pas de jeter de temps à autre un coup d'œil de sollicitude sur l'enfant.

“ Un bon feu brillait au milieu de l'enceinte et le père dormait dans le fond. Ma brusque apparition l'éveilla et tous trois poussè-

rent un *wak* de surprise. Je lui tendis la main pour lui demander l'hospitalité, elle me fut accordée de tout cœur.

“ Je pris donc place auprès du feu, et leur raconta par quelle aventure je m'étais rendu jusque là.

“ Cependant les allures de *Phédor* m'intriguaient vivement.

“ Couché auprès de l'enfant, bien qu'il en eut été repoussé à plusieurs reprises, il y revenait incessamment lui léchant la figure et les mains.

“ Soudainement éveillée, celle-ci s'assit toute droite sur sa couche, la lueur éclaira son visage. Je poussai un cri et m'élançai vers elle. J'avais reconnu ma petite Hermine, l'enfant de mon ancien bienfaiteur.

“ Je la pris dans mes bras, l'embrassai avec transports, et la couvris de mes larmes.

“ Ne comprenant rien à cette conduite, mes trois hôtes s'étaient levés spontanément, mais leur surprise fut bien plus grande quand ils virent la petite qui me passait familièrement la main sur la figure, ce qu'elle me faisait autrefois quand je lui avais fait plaisir. Cette chère enfant m'avait reconnu elle aussi.

“ Je m'empressai alors de leur raconter notre histoire en quelques mots, et demandai par quelle aventure la petite se trouvait au milieu d'eux ?

“ Ce fut la jeune indienne qui m'apprit, qu'étant un jour campés sur le bord de la mer auprès d'un endroit qui s'appelait Kamouraska, elle avait aperçu le lendemain d'une terrible tempête, le printemps précédent, la pauvre enfant attachée sur deux morceaux de bois. Elle s'était alors jetée à la nage et l'avait ramenée au rivage. Rendue dans la cabane elle vit que la petite respirait encore.

“ Elle l'avait alors enveloppée dans de bien chaudes couvertures, et avec le concours de la famille, à force de soins, ils étaient parvenus à la ranimer.

“ En ouvrant les yeux elle avait demandé sa mère, et fut effrayée de voir ces figures étrangères, mais elle n'avait pas tardé à s'y habituer.

“ Hélas, sa pauvre mère ajouta la jeune fille, elle était périée dans le naufrage du vaisseau, car la plage était couverte de cadavres d'hommes, de femmes et d'enfants.”

“ Cette jeune fille dont je te parle, il y a huit ans qu'elle est ma femme, et voilà pourquoi camarade, dit Jean Renousse en levant, nous aimons tant cette enfant qu'elle avait déjà adoptée comme la sienne propre. Mais ajouta-t-il, il en est temps, allons souper.”

Alors toutes les familles se réunirent en formant un *rond*. Chacune d'elle apporta la *marmite*; tout le monde pouvait puiser avec la *micoine*, sans s'occuper si c'était dans la sienne ou dans celle de son voisin, et faute de *micoine*, on se servait de la *fourchette naturelle*.

Si quelqu'un eut osé demander si tous s'étaient lavé les mains, il aurait eu des éclats de rire pour toute réponse.

Quoiqu'il en soit, Jean Renousse tint parole, car le lendemain il était beau de voir la petite flottille composée de légers canots d'écorce, descendant le St. Maurice à la file les uns des autres.

C'était un magnifique matin, le temps était calme et pur, l'air était embaumé des fleurs des bois qui commençaient à s'épanouir.

On voguait silencieusement, lorsque tout à coup la voix d'un sauvage s'éleva, elle dominait le chant des oiseaux de l'une et l'autre rive. Son chant n'était pas ces anciens cris de guerre que nos pères entendaient, lorsque des tribus sanguinaires venaient les attaquer. Sa voix sonore respirait un sentiment de douceur ineffable. Il y avait dans ses paroles quelque chose qui ressentait la bienfaisante et divine influence que le Christianisme exerce sur ces peuples autrefois si féroces.

En quoi consistait ce chant? C'était une prière qu'on adressait à Marie, la prière du matin; et chaque canot faisait chorus à la voix du premier chantre. Les échos de la rive se renvoyaient ces chants bizarres, sauvages et capricieux, qui n'avaient peut-être rien de mélodieux, mais qui devaient monter vers les cieux comme un parfum d'encens et d'ambroisie.

Pendant ce temps on pesait sur l'aviron, les légers canots volaient sur l'eau et bientôt on arriva à Trois-Rivières.

Cette charmante petite ville n'avait pas alors l'aspect que l'industrie lui a donné depuis. C'était un ravissant petit village, composé de jolies maisons, entourées chacune d'un verger et d'un jardin potager.

Dans le temps où nous parlons, grâce aux communications faciles qu'elle avait par la rivière Matawin avec celle d'Ottawa, elle était un des postes les plus importants pour le commerce de pelleteries.

Depuis quelques années, un homme qu'on aurait pu dire jeune encore par l'âge, mais d'après l'apparence vieilli par le malheur, était venu s'y établir. C'était un commerçant qu'on disait déjà riche. Reconnu comme un homme parfaitement honorable et d'une probité irréprochable, tout le monde reposait en lui la plus grande confiance.

Son commerce avec les sauvages avait pris une telle extension, qu'il excitait presque la jalousie des maisons rivales engagées dans la même ligne, cependant jamais un sentiment de malveillance n'était exprimé contre lui.

Souvent on l'avait vu triste et abattu, verser des larmes abondantes quand il se croyait seul, sans danger d'être vu.

Peu communicatif, on sentait qu'il devait y avoir en lui un foyer de douleurs qui avaient fait blanchir ses cheveux ; mais personne n'attribuait ses rides aux remords qui laissent toujours ces empreintes.

Le nom de cet homme, nous le devinons : c'était M. St. Aubin.

Si nous ne craignons de fatiguer nos lecteurs par trop de citations, nous nous permettrions de leur dire, que le vaisseau sur lequel il avait été embarqué, fut un de ceux qui essayèrent d'aller aborder sur les bords de la Caroline du Nord, mais dont les habitants les repoussèrent. Ils cherchèrent à prendre terre dans cet état où le gouverneur leur proposa de s'établir comme esclaves.

Laissons encore une fois parler la voix éloquente de M. Rameau :

“ Ce fut une triste et déplorable odyssee que celle de ces malheureux enlevés subitement à la paix de la vie domestique pour subir toutes les horreurs de la guerre la plus violente, et le bouleversement de leur fortune, de leurs affections. Jetés sur les vaisseaux, dans l'anxiété d'un avenir inconnu, ils n'avaient même pas pour se consoler l'espoir, le rêve de la patrie ; car derrière eux l'incendie, la ruine, la dispersion générale, avaient détruit la patrie ; il n'y avait plus d'Acadie ! et cinq ans après on ne pouvait plus reconnaître le pays où avaient fleuri leurs villages.

“ Dirigés sur les colonies anglaises, il se trouva qu'elles n'avaient point été prévenues de cette transportation ; et dans plusieurs endroits on eut l'inhumanité de ne point les accueillir sur la côte. C'est ainsi que 1500 de ces malheureux furent repoussés en Virginie, et cet exemple eut des imitateurs dans une partie de la Virginie. 450 hommes, femmes et enfants destinés à la Pensylvanie, échouèrent près de Philadelphie ; le gouvernement de cette colonie n'eut pas honte, pour se dégrever des secours nécessaires à ces malheureux naufragés, de chercher à les faire vendre comme esclaves ; les Acadiens s'y opposèrent avec une énergique indignation, et ce projet n'eut pas de suite. Mais cette bassesse de cœur couronna dignement la conduite des colonies anglaises dans toute cette affaire. Auteurs de la ruine des Acadiens, héri-tiers avides de leur spoliation, les Américains eurent l'impudeur de leur refuser le secours et même les égards dûs au malheur.

“ Cependant les commandants des navires qui portaient les pri-

“sonniers étaient fort embarrassés, et les infortunés Acadiens ainsi repoussés de tous les rivages et ballottés sur la mer, ne savaient où il leur serait possible d’aller souffrir et mourir. Quelle situation pour de pauvres pères de famille, cultivateurs aisés et paisibles, qui n’avaient jamais quitté leurs villages, où ils vivaient encore heureux la veille, jetés maintenant au milieu de l’Océan, seuls, dénués de tout, entourés d’ennemis, sans avenir et sans espoir ! On dit que quelques-uns, dans cette triste extrémité, se rendirent maîtres de leurs bâtiments et se réfugièrent sur les côtes sud d’Acadie ou dans les Iles du Golfe St. Laurent ; mais il est certain que le plus grand nombre fut ramené des côtes d’Amérique en Angleterre, où ils furent retenus prisonniers à Bristol et à Exter jusqu’à la fin de la guerre.”

Transféré en Angleterre, M. St. Aubin y essuya toutes les souffrances physiques et morales qu’un homme peut éprouver. Dénué de tout, les privations qu’il endura pendant quelque temps, n’étaient pourtant rien en comparaison de ce qu’il ressentait au souvenir constant de sa femme et de son enfant.

Il put un bon jour, grâce au secours d’un ami qu’il rencontra providentiellement, obtenir la permission de revenir en Amérique.

Ce fut en qualité de matelot qu’il traversa dans un navire se dirigeant vers Boston. Le trajet qui lui restait à faire était bien long, et certes le salaire d’un pauvre matelot était loin d’être suffisant pour subvenir aux frais d’un voyage qui devait le conduire de là à son ancienne colonie, où il espérait retrouver sa femme et son enfant. Il l’entreprit cependant, marchant autant que ses forces pouvaient le lui permettre ; de temps à autre, louant une pauvre berge de pêcheur et se faisant conduire d’une distance à l’autre.

Combien le trajet lui parut long. Mais revoir les objets chéris dont il avait été séparé déjà depuis dix-huit mois, cette seule pensée lui donnait de nouvelles forces.

Enfin, il arriva un soir à l’endroit où jadis était sa demeure, hélas ! quelle poignante déception ! il n’y avait plus que des ruines.

Un étranger, à la tête d’un bon nombre d’ouvriers, s’occupait à faire reconstruire de nouvelles habitations, car désormais le *poste* lui appartenait.

Et sa femme ! sa femme et son enfant ! qu’étaient elles devenues ? Ce fut là qu’il connut le nom du bâtiment dans lequel elles s’étaient embarquées pour le Canada. Il s’empressa de se rendre dans ce pays pour tâcher de les y joindre ; mais en y arrivant, il apprit le désastre du “Boomerang,” et que la seule personne survivante du naufrage était une pauvre misérable folle qui vivait de la charité publique.

Rien ne pouvait, d'après les renseignements qu'il pût obtenir, lui fournir aucune trace de son épouse et de son enfant : indubitablement elles devaient avoir eu la destinée des autres naufragés. Atterré, comme on le suppose, par ces terribles détails, M. St. Aubin trouva dans la religion quelques consolations, et en lui-même un reste d'énergie. A force de travail, de soin et d'économie, il avait réussi à fonder, aux Trois-Rivières, endroit qu'il avait choisi à cause de son isolement et du genre de commerce qu'on y faisait, une maison déjà florissante au moment où nous parlons. Ce lieu, d'ailleurs, convenait à sa tristesse.

Telle était sa position, le matin du jour où les canots sauvages vinrent y aborder.

Inutile de dire que les toilettes étaient faites. Chaque indienne était dans ses plus beaux atours, et les sauvages eux-mêmes avaient revêtu leurs plus brillants costumes. Tout naturellement, on se dirigea vers la maison de M. St. Aubin pour lui offrir les fourrures. Mais la plus pressée, la plus joyeuse et la plus désireuse de voir un magasin avec les richesses qu'il étale, c'était, on le devine, c'était Hermine.

Jean Renousse lui avait raconté des choses si merveilleuses qu'on voit dans un *magasin*. Aussi entra-t-elle avec empressement et une naïve curiosité, avec les autres indiens dans celui de M. St. Aubin.

Mais son ami, comme on appelait Jean Renousse, n'avait pu les suivre immédiatement. Les pelleteries furent exhibées et soigneusement examinées par M. St. Aubin et ses employés. Les prix furent fixés, les marchés conclus, il ne s'agissait plus que des échanges pour ceux d'entre les sauvages qui avaient besoin d'effets.

Comme on le pense bien, chacune des femmes indiennes s'empressa de choisir les étoffes aux couleurs les plus brillantes.

Une jeune fille toutefois se tenait un peu à l'écart, M. St. Aubin la remarqua.

“ Pourquoi donc, lui dit-il, ma petite sœur ne vient-elle pas aussi prendre quelques-uns de ces jolis draps ? Ne lui viennent-ils pas ou préfère-t-elle de l'argent ? ”

“ C'est répondit la jeune fille à laquelle il s'adressait, que mon ami n'est pas arrivé, et que ma grande sœur attend qu'il soit ici pour les choisir lui-même. Il est si bon pour nous, que nous craignons de faire quelque chose qu'il n'aimerait pas. ”

“ Mais, dit M. St. Aubin en la regardant plus attentivement, tu n'es pas une fille d'un sang indien, je le vois à tes yeux, à tes traits et à ton teint. C'est beau, ma sœur, ajouta-t-il en s'adressant à la femme de Jean Renousse, d'avoir pris soin de cette enfant qui

paraît tant t'aimer. Sans doute que tu l'auras recueillie dans quelque pauvre famille dénuée de tout ? ”

Puis il s'éloigna sans attendre la réponse pour aller servir quelques commandes.

La jeune fille s'approcha du comptoir, elle examina quelques marchandises. — “ Oh ! c'est beau, bien beau, monsieur, ce que “ vous vendez-là.”

“ Oui, mon enfant, lui répondit-il en la regardant encore fixement. On eût dit que ses traits lui rappelaient quelques douloureux souvenirs.”

“ De quelle paroisse étaient tes parents, petite reprit-il.”

“ Mes parents, lui répondit-elle avec une douce empreinte de tristesse, je ne les ai pas connus. Ils n'étaient pas de ce pays-ci, ils demeureraient autrefois dans l'Acadie.”

“ Et que sont-ils devenus demanda M. St. Aubin ému à ce seul nom ? ”

“ Ils sont morts, lui répondit-elle.”

“ Pauvre enfant, dit celui-ci en essayant deux larmes qui coulaient sur ses joues ; et il retourna dans un autre endroit du magasin.”

Un instant après il revint. On eût dit qu'il y avait un sentiment instinctif qui le ramenait auprès d'elle. Peut-être aussi, pensa-t-il en lui-même, cette jeune fille a-t-elle été une des victimes des malheurs qui sont venus fondre sur mes malheureux compatriotes, sur moi.

“ Mais lui dit-il, je suis aussi de l'Acadie. Est-ce que celui que tu appelles ton ami est natif de cet endroit ?

“ Oui, répondit la jeune fille, du plus loin que mon souvenir peut se reporter, il me semble encore le revoir.”

“ Et quel est son nom ?

“ Il s'appelle Jean Renousse.

“ Jean Renousse ! répéta M. St. Aubin en pâissant.

“ Et toi, quel est donc ton nom ?

“ Hermine, répondit la jeune fille.

“ Hermine ! répéta M. St. Aubin en s'éloignant, mais non, non, c'est impossible. Oh ! la Providence ne peut ainsi se jouer du cœur des hommes.”

Il revint auprès de la jeune fille. Mais où donc se trouve ton ami que je le voie et que je lui parle ?

“ Le voici qui entre, dit Hermine.

Effectivement, en entrant, Jean Renousse reconnut M. St. Aubin.

M. St. Aubin !

Jean Renousse !

Telles furent les seules paroles qu'ils purent dire, et ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre.

Alors Jean Renousse poussa la jeune fille vers M. St. Aubin en s'écriant : " Chère enfant, embrasse ton père.

En entendant ces paroles, celui-ci sentit comme un océan de joie et de bonheur depuis longtemps inconnu, l'inonder tout entier ; et chancelant comme un homme ivre, il alla s'affaisser dans un fauteuil qu'on lui présenta.

Mais rarement les secousses d'une joie inespérée produisent de fâcheux résultats ; aussi grâce aux soins qu'on lui prodigua il fut bientôt remis.

En ouvrant les yeux, il vit autour de lui les figures de ces bons sauvages inondées de larmes, et il sentit sur ses joues les baisers brûlants de son enfant.

Enfin aux pleurs succédèrent la joie et le bonheur : toute cette petite partie de la tribu qui avait adopté Hermine comme une des leurs et lui avait montré toutes espèces de prévenances et de bontés fut invitée à un grand festin de réjouissance. Après le repas M. St. Aubin distribua à chacun des hommes et des femmes de riches présents.

Deux jours après, toutes les mères de famille et les jeunes filles venaient dire adieu à l'enfant, tandis que leurs pères, leurs frères pressaient les mains de M. St. Aubin en reconnaissance des cadeaux qu'ils en avaient reçus.

Jean Renousse et sa femme ne purent se décider à abandonner leur enfant d'adoption. Leur place était désormais pour toujours marquée aux côtés de M. St. Aubin et d'Hermine.

CHAPITRE VIII.

LA FOLLE.

Il est temps que nous revenions à Madame St. Aubin. Comme nous l'avons dit déjà, elle fut recueillie en touchant le rivage, par un pauvre pêcheur, qui la transporta plus morte que vive dans sa cabane. Les soins intelligents et prolongés qu'ils lui donnèrent, la rappelèrent à la vie.

Mais sa raison avait été ébranlée par les terribles événements que nous avons rapportés. Elle fut longtemps avant que de pouvoir se remettre des commotions qu'elle avait éprouvées.

Souvent, dans la journée et même la nuit, elle s'échappait des

mains des braves gens qui en prenaient soin, s'élançait vers la plage puis alors dans le silence et les ténèbres, on entendait une voix demander avec désespoir à la vague, de lui rendre son enfant.

Quelquefois elle l'implorait d'un ton suppliant, ses paroles étaient entrecoupées par des sanglots à fendre l'âme, d'autres fois par des chants si tristes, si plaintifs qu'on ne pouvait les entendre sans verser des larmes.

Ce spectre que nous avons vu dans le premier chapitre de ce récit, le lecteur le voit : c'était Madame St. Aubin.

Plusieurs semaines se passèrent ainsi, et jamais dans le foyer où elle était venue s'asseoir, on ne songea à se demander si elle était une nouvelle charge pour la famille. Bien au contraire, le meilleur morceau, quoiqu'il fut rare qu'il en entra dans la pauvre cabane, lui était toujours destiné. Gaiement on partageait la tranche de pain, laissant à la *pauvre Dame*, comme on appelait Madame St. Aubin, la meilleure part ; et s'il n'y en avait que pour elle, le souper des pauvres gens était alors remis au lendemain.

Les choses en étaient à cet état, lorsqu'un lundi soir, deux voitures pesamment chargées s'arrêtèrent devant la cabane.

En regardant par la fenêtre, on reconnut deux des plus respectables habitants de l'endroit. Ils frappèrent à la porte et entrèrent.

Il était facile de voir que la mission *diplomatique* dont ils étaient chargés, n'était pas aisée à remplir. Il ne s'agissait rien moins que de faire accepter au pauvre pêcheur les présents qu'ils lui apportaient, sans toutefois blesser sa susceptibilité et son amour propre. Enfin, après s'être gratté la tête plusieurs fois, après bien des tours et des détours, l'un d'eux trouva moyen de briser la glace. Le sermon que le curé avait fait la veille, fournit l'occasion d'entrer dans le sujet.

Le bon prêtre leur avait longuement parlé de charité, et les avait engagés, dirent-ils au pêcheur, de la pratiquer comme celui-ci l'avait fait à l'occasion de la pauvre femme étrangère. Il les avait assurés que s'ils mettaient de côté la *part du bon Dieu*, ils verraient les bénédictions du ciel se répandre sur leurs familles et leurs travaux. Qu'alors ils avaient ensemble fait une *tournee*, et que c'était avec empressement que chacun avait fourni. Que c'était plus encore pour s'associer à une bonne œuvre et venir en aide au malheur que tout le monde avait fait contribuer. Ils apportaient dé plus, une ample provision d'aliments et des vêtements de toute sorte.

Il avait été convenu qu'une pauvre veuve viendrait prendre soin

de la malheureuse folle, pour ne pas déranger la femme du pêcheur de son ouvrage, car le *filage* ne lui manquait pas. Enfin ils devaient faire table commune.

Sans vouloir entendre un seul mot de remerciement, les deux habitants sortirent précipitamment et se mirent à décharger les voitures. Certes ils n'avaient pas trompé les pauvres gens, il y avait là, dans ces deux voitures, des provisions de toutes sortes pour plus d'une année.

Belle et sainte coutume, disons-le en passant, que celle de ces tournées, où nous voyons des hommes des plus laborieux et n'ayant pas eux-mêmes l'obole au-dessus du besoin, laisser leurs occupations pour parcourir les maisons et rapporter le soir le fruit de leur quête. C'est alors qu'ils recueillent leur récompense, le père et la mère viennent leur presser la main avec reconnaissance, l'aïeule demande au ciel de répandre sur eux ses plus abondantes bénédictions, pendant que les enfants mourant de faim, trépigment de plaisir et dévorent les aliments.

Madame St. Aubin passa deux années dans cette demeure où elle avait attiré une honnête aisance, car la charité des habitants ne s'était pas ralentie un seul instant.

Souvent elle fut visitée par le vénérable pasteur, et quelques autres personnes notables de l'endroit. Un médecin plus instruit dans l'art de guérir, que dans la science des grands mots, lui prodigua des soins assidus; et au bout de ce temps, il eut la satisfaction de voir ses peines couronnées de succès.

Une douce et triste résignation, succéda sur la figure de la *pauvre dame*, à son air d'égarément. Ses cheveux avaient considérablement blanchi et tous ses traits portaient l'empreinte du deuil et de la souffrance.

Pour lui assurer plus de distractions, le pasteur avec quelques-âmes charitables lui louèrent une couple de chambres auprès de l'église. La veuve qui avait été choisie pour la soigner, l'accompagna.

Là, elle passa environ six années, sinon heureuse du moins ses douleurs étaient adoucies par la prière, ce baume divin qui cicatrise les plaies du cœur le plus ulcéré. Elle pouvait aussi se livrer à des ouvrages qui lui apportaient quelques distractions. Si parfois elle sortait de sa demeure, d'après les instances du curé et du médecin, elle était certaine de rencontrer partout des regards et des paroles d'amitié, de bienveillance et de sympathie, de la part de tous ceux qu'elle voyait.

Ainsi s'écoulait sa vie, lorsqu'un matin on vint prévenir le véné-

rablé curé que quatre personnes l'attendaient dans le salon ; c'étaient M. St. Aubin et son enfant, Jean Renousse et sa femme.

Depuis que M. St. Aubin avait retrouvé Hermine, il ne lui restait plus qu'un seul désir, une seule pensée. Son vœu le plus ardent était de visiter la tombe de son épouse. Il espérait la retrouver d'après les détails précis que lui avait donné la femme de Jean Renousse, sur l'endroit du naufrage, ou peut-être par quelques papiers qui auraient été trouvés sur elle.

D'après ces renseignements, qu'elle assurait être exacts, elle avait du être enterrée au pied du cap où dans la cimetière du village ; et nul n'était plus à portée de leur donner les informations nécessaires que le bon curé de la place ; aussi s'adressèrent-ils à lui directement.

M. St. Aubin commença par donner son nom au vénérable prêtre, lui raconta son histoire et lui exposa le but de sa visite.

A mesure qu'il parlait, l'attention du curé se trouvait de plus en plus éveillée. Entraîné par la chaleur de son récit, ce ne fut que quand il eut fini de parler, qu'il s'aperçut de l'émotion extraordinaire de celui qui l'écoutait et qu'il vit des larmes couler de ses yeux.

“ M. St. Aubin, répétait le bon prêtre, comme se parlant à lui-même : Oh ! mon Dieu ! mon Dieu ! serait-il possible ?

Puis dominant son émotion :

“ Une femme, dit-il, d'une condition qui n'est pas ordinaire, est aujourd'hui la seule survivante du naufrage du “ Boomerang.” Cette femme est une Acadienne.

“ Une Acadienne repéta M. St. Aubin en se levant d'un mouvement tout autonome ; puis pâle comme un mort, son nom, monsieur, son nom, dit-il en tremblant ?

Alors le curé redevenu maître de lui, et calculant l'effet terrible que ses paroles pouvaient avoir sur les acteurs de cette scène, voyant toutes les angoisses peintes sur la figure de son interlocuteur, qu'il avait reconnu par son histoire et celle de son enfant pour être le mari de Madame St. Aubin, craignit que la secousse fut trop forte et fut quelque temps sans répondre.

“ Son nom répéta-t-il enfin en se fermant les yeux, comme s'il eut redouté l'effet qu'il allait produire en le donnant. Lorsqu'il les ouvrit, les quatre étrangers étaient à ses genoux et l'imploraient en pleurant et demandant son nom, son nom.

“ Son nom, reprit le prêtre, vous l'avez nommé en vous nommant, c'est celui que vous portez, et cette femme M. St. Aubin, c'est c'est la mère de votre enfant, c'est votre épouse !.....

Un cri s'échappa de toutes les poitrines !

Où est-elle ? où est-elle ?

Ce fut avec peine qu'il réussit à les calmer, et à leur faire comprendre qu'il fallait user de grands ménagements, en annonçant à Madame St. Aubin le bonheur inespéré qui l'attendait.

Le bon curé se chargea de cette mission, et il fut convenu qu'on n'entrerait dans la maison qu'à un signal, pour qu'elle ne vit d'abord que Jean Renousse et son épouse, puis à un autre signal, son mari et son enfant.

La matinée était magnifique, l'air frais et embaumé. Les portes et les fenêtres de la maison qu'occupait Madame St. Aubin étaient ouvertes, et des torrents de lumière joints aux chants des oiseaux des buissons voisins, inondaient cette demeure, lorsque le curé s'y présenta.

En apercevant le pasteur, Madame St. Aubin l'accueillit avec un sourire tout amical et lui présenta un siège. Il était facile de voir à l'éclat des yeux du prêtre, à son agitation, à sa figure ordinairement calme et sereine, et où maintenant une joie et un bonheur indicibles rayonnaient, que quelque chose d'extraordinaire se passait en lui.

Après s'être informé de la santé de la dame, il continua avec une insouciance affectée :

“ Madame, pendant ma messe ce matin j'ai rendu grâce à Dieu de tout cœur, en voyant deux personnes qui ” assistaient au saint sacrifice, et priaient avec ferveur et recueillement. C'étaient cette pauvre veuve Denis et son fils. Celui-ci était parti depuis bien des années pour des voyages périlleux. Jamais elle n'en avait entendu parler, et elle le croyait mort depuis longtemps ; lorsqu'hier il est arrivé, lui apportant une jolie somme d'argent, qui lui permettra de vivre dans l'aisance. Tous deux ce matin, ils venaient remercier Dieu.

“ Heureuse mère, dit Madame St. Aubin en poussant un profond soupir.”

“ Eh ! Madame, reprit-il, j'ai depuis pensé à vous et à vos malheurs, je me suis dit que Dieu pourrait bien vous rendre à vous aussi ce que vous croyez avoir perdu.

“ Oh ! Monsieur, monsieur, dit-elle, et ses yeux s'inondèrent de larmes. Je n'espère plus de bonheur sur la terre, que celui qu'après Dieu, vous et la charité m'avez donné. Revoir ceux que j'ai perdus, oh ! non ! c'est impossible.” Et ses larmes redoublèrent : “ Il y a déjà longtemps qu'ils dorment dans le tombeau.”

“ Mais reprit le curé, il dormait bien, lui aussi dans le tombeau, Lazare, lorsque Dieu lui rendit avec usure ce qu'il croyait perdu pour toujours.”

“ Oh ! par grâce, monsieur, dit la pauvre femme en sanglotant par grâce, ne me faites pas espérer, le réveil serait trop terrible. Avez-vous quelques nouvelles de mon mari reprit-elle avec exaltation. S'il en est ainsi, ajouta-t-elle joignant les mains, par pitié, et au nom de ce que vous avez de plus cher, dites-le moi sans me faire attendre plus longtemps.

“ Madame, il serait mal à vous de douter de la toute puissance et de la bonté de Dieu. La vie pour vous, a été comme un de ces jours où le soleil se lève radieux et brillant pendant quelques instants, puis de sombres nuages viennent en cacher l'éclat quelque temps ; après les avoir dissipés, vous voyez l'astre du jour reparaitre plus brillant qu'auparavant. Peut-être, madame, votre vie en est-elle à cette dernière phase, et les ombres épaisses qui l'ont obscurcie vont-ils se dissiper comme le soleil dissipe les nuages.

Madame St. Aubin se précipita à ses genoux :

“ Grâce, dit-elle, pour l'amour de Dieu ; si vous savez quelque chose de mon mari ou de mon enfant, dites-le moi, dites-le moi de suite.

Le prêtre la releva avec bonté.

“ Ce n'est pas moi, lui dit-il, qui va vous donner ces renseignements, mais c'est un sauvage et sa femme que je viens de rencontrer ; ils vous cherchaient. Leur permettez-vous d'entrer ?

Au signal convenu, Jean Renousse et sa femme s'avancèrent dans la chambre. Madame St. Aubin le reconnut, elle courut à lui et lui pressant les mains : “ Est-il possible, mon bon Jean, lui dit-elle, que vous m'apportiez des nouvelles de mon mari ou de mon enfant ?

“ De l'une et de l'autre, répondit celui-ci d'une voix tremblante d'émotions. Mais, d'abord Madame, remetez-vous un peu, car la joie et le bonheur peuvent quelque fois être fatals ; c'est à ma femme de commencer le récit.

“ Oh ! parlez, parlez, dit Madame St. Aubin en s'adressant à l'indienne, voyez comme je suis calme à présent.” Et ses membres tremblaient en disant cela d'un mouvement convulsif.

Alors l'indienne lui raconta, comment l'enfant avait été sauvée du naufrage, comment elle avait été reconnue par Jean Renousse, et comment ils en avaient pris soin.

“ Et mon enfant, ma chère petite enfant, puisqu'elle n'est pas dans vos bras, elle est donc m..... elle n'osa achever.

“ Elle est vivante, madame, reprit la voix émue du prêtre, elle est dans les bras de son père, et les voilà tous deux qui viennent se jeter dans les vôtres.”

A ces mots M. St. Aubin et Hermine se précipitèrent dans les

bras de Madame St. Aubin, et tous trois se tinrent longtemps embrassés.

Le prêtre avait compris qu'il serait dangereux pour la raison de la pauvre mère de prolonger plus longtemps ces émotions.

Dépeindre les impressions des acteurs et des spectateurs de cette scène, serait les affaiblir dans le cœur de nos lecteurs.

Quelques jours après ces événements, on voyait M. St. Aubin avec sa famille, Jean Renousse et sa femme, entrer dans la chaumière du pauvre pêcheur qui avait reçu Madame St. Aubin, et lorsqu'ils en sortirent la figure des pauvres gens était baignée de larmes, mais rayonnait de bonheur. Ils avaient désormais plus que l'obole au-dessus du besoin.

On alla ensuite visiter l'endroit où Tom était enterré ; et si une larme de gratitude peut faire pousser une fleur sur la tombe de ceux pour qui elle est versée, combien elle dût en être ornée. Par les soins de M. St. Aubin, une croix de fer fut érigée. Les noms de Tom et O'Brien y furent gravés. Plus bas on y lisait : *Aux nobles victimes de leur généreux dévouement. Par la famille St. Aubin.*

Enfin, on entra dans toutes les maisons où on s'était montré si sympathique à Madame St. Aubin dans sa détresse, et à tous ces cœurs généreux furent offerts un sincère remerciement et un souvenir de reconnaissance, par les époux qui s'étaient retrouvés après une séparation si longue et si douloureuse.

Le vénérable curé ne voulut rien accepter. Il n'appartenait pas aux hommes de le récompenser. Faire une bonne action était un devoir pour lui, sa récompense, il l'avait dans le témoignage de sa conscience qui lui disait qu'il avait accompli une bonne œuvre et qui lui assurait que Dieu était content de lui.

Toutefois, l'air natal manquait à la famille St. Aubin. Après qu'ils eurent payé leur dettes à la reconnaissance, et assuré le bien-être de ceux qui les avaient aidés, dans le malheur, ils liquidèrent leur fonds de commerce aux Trois-Rivières, et retournèrent dans leur chère Acadie revoir les lieux où ils avaient vécu si heureux. M. St. Aubin acheta une *grave* et continua son premier négoce, qui fleurit comme auparavant.

Si vous voulez maintenant savoir ce que devinrent Jean Renousse et sa femme, suivez le regard de Madame St. Aubin et d'Hermine qui qui sont penchées sur le balcon. Voyez, sur la lisière du bois, onduler cette petite colonne de fumée, qui s'élève en spirale et qui paraît se jouer dans les airs. C'est là que demeure Jean Renousse et sa femme dans une jolie maisonnette que M. St. Aubin leur a fait construire ; car pour eux, il leur faut encore l'air des

forêts. Et chaque semaine on se visite, car on n'a pas oublié quels liens unissent la maison des bois avec celle de M. St Aubin.....

Epilogue.

Mais disais-je à mon grand-père, quel rapport cette légende peut-elle avoir avec le nom du " Cap au Diable ?

" D'abord, me répondit-il, c'est du désastre du " Boomerang " que commença le merveilleux.

Tous ces cadavres enterrés à ses pieds, cette voix qui se faisait entendre, la frayeur, la superstition qui animaient chaque vapeur qui s'élevait du bord de la mer et leur faisaient prendre l'aspect de revenants ; le vent qui passait avec un bruit triste et plaintif sur ces tombeaux, la tempête qui jetait en passant la nuit dans le creux des arbres des sons bizarres et stridents. Joins à cela, l'inhospitalité du lieu, le meurtre d'un ami traitreusement précipité par son ami, du haut des rochers, et ces mille lumières qui éclairent ses pieds, s'avancent dans la mer dans les nuits sombres et ne sont pourtant rien autre chose que les lanternes des gens qui visitent leurs pêches.

Vois la peur et l'ignorance grossière multiplier tous ces objets, et tu avoueras toi-même qu'il le mérite bien son nom.Oh ! oui, il mérite bien d'être appelé le " Cap au Diable."

DR. C. DEGUISE.

LA VALLEE DE L'OUTAOUAIS.

III

SES RICHESSES MINÉRALES.

La région de l'Outaouais abonde en minéraux d'une grande richesse. Ses gîtes métallifères ont été à peine explorés et sont imparfaitement connus. Mais il n'y a pas de doute qu'ils couvrent une immense étendue, et que leur exploitation deviendra avant longtemps une importante industrie pour le pays.

Comme région minérale, elle est surtout connue par son fer. Or, le fer a de notre époque une importance économique telle, qu'il est l'une des principales sources de la prospérité de l'Angleterre et de maints autres pays. Cet article est aujourd'hui en grande demande dans le monde entier, et le prix qui est constamment à la hausse, a doublé depuis deux à trois ans. Comme le disait Horace Greely, le monde a faim de fer, il en veut chaque jour davantage pour construire des chemins de fer, des tuyaux à gaz et à eau, pour bâtir des maisons et pour dix mille usages auxquels on ne songeait pas autrefois.

Le Canada seul importe du fer de la Grande Bretagne par année pour l'énorme montant d'environ \$8,000,000, et sa consommation a une tendance extraordinaire à la hausse.

Durant l'année fiscale expirée le 30 juin 1870, le pays a importé des barres et lisses de chemin de fer pour \$803,734. Mais ce chiffre seul quintuplera avant longtemps, si l'on exécute toutes les grandes entreprises de chemins de fer, qui sont actuellement sur le tapis.

M. Sandford Fleeming calculait en 1863 que la construction de 2,500 milles de notre chemin du Pacifique nécessiterait plus de 250,000 tonneaux de fer, et qu'il faudrait pour l'entretien de la ligne annuellement environ 40,000 tonneaux de fer. Ce seul fait peut nous donner une idée de l'immense consommation de fer, qui aura lieu en Canada d'ici à dix ans seulement.

La production du fer est relativement insignifiante dans le pays, si on la compare à la consommation. A peine existe-t-il ça et là quelques fourneaux plus ou moins en activité. Les forges du Saint-Maurice sont bien en opération depuis 1737 ; mais, malgré l'abondance du minerai, elles n'ont jamais fabriqué une quantité bien considérable de fer. Et une industrie qui devrait employer des milliers de mains, en occupe à peine quelques centaines.

Il est malheureux que nos capitalistes n'aient pas été attirés plus tôt par les profits qu'ils auraient pu réaliser dans cette industrie, et ne se soient pas mis courageusement à l'œuvre pour lutter contre la concurrence étrangère. L'occasion, en tous cas, ne saurait être plus favorable pour réparer le temps perdu et rendre florissante une industrie encore à son berceau. Le prix du fer augmentant constamment, nos industriels ne pourraient se trouver en meilleure position de lutter contre les fers de la Grande-Bretagne.

C'est ce qu'a bien compris Sir Hugh Allan, qui a fait l'acquisition de mines de fer très riches dans la Nouvelle-Ecosse, et il y a lieu d'espérer que son exemple ne sera pas isolé. On pourrait s'étonner que le prince de nos capitalistes n'ait pas tenté la fabrication du fer dans la province de Québec, si l'on ne savait que ses steamers consomment annuellement du charbon, pour le montant de \$900,000 et qu'il a l'intention d'exploiter en même temps le fer et la houille qui se trouve en couches épaisses dans le voisinage du minerai.

Nous avons cru devoir faire ces quelques remarques sur l'industrie du fer, afin de mieux démontrer l'importance qu'elle pourrait avoir pour la région de l'Outaouais, si nos capitalistes lui donnaient le développement nécessaire.

La province de Québec se divise en trois grands districts métallurgiques, ceux du St. Maurice, de Québec et d'Outaouais. Ce dernier peut le disputer aux deux autres par son étendue et sa richesse.

Le fer existe en plusieurs endroits de la vallée de l'Outaouais, dans les terrains laurentiens, où on découvre fréquemment de nouveaux gîtes.

Il y a des couches très étendues dans Grenville par exemple, et des indices de mines dans plusieurs autres endroits. Dès 1739, M. LePage de Sainte Claire, prêtre, projeta d'exploiter le minerai de fer qui se trouvait dans sa seigneurie de Terrebonne, vers le temps

où furent établies les forges du St. Maurice. Mais il fut empêché de mettre son entreprise à exécution par l'intervention de l'Intendant Talon, qui craignit que ces établissements ne se fissent une concurrence fatale à l'un et l'autre.

La mine principale est celle qui se trouve près de la rivière Gatineau, à six milles de la capitale. C'est, du reste, la seule que l'on ait exploitée jusqu'à présent.

Voyons d'abord ce qu'en dit Sir William Logan dans le grand rapport de la Commission Géologique : " On rencontre un grand dépôt de minerai de fer oxydulé dans la moitié méridionale du onzième lot, du septième rang de Hull, et on dit qu'on l'a encore trouvé à un mille plus loin sur le derrière du onzième lot du même rang. Le minerai se trouve dans du gneiss syénitique qui est interstratifié de calcaire cristallin, renfermant du mica et du graphite, et forme un lit d'environ 90 pieds d'épaisseur. Ce lit semble nous présenter la crête d'une anticlinale à travers laquelle un lot inférieur de calcaire cristallin se fait jour. Le minerai est grossièrement granulaire et très pur, mais il est dans quelques parties mélangé avec des paillettes de graphite. Une analyse de ce qu'on a regardé comme un spécimen moyen a donné sur cent parties 3.18 de quartz et de graphite, et 96.09 d'oxyde de fer magnétique : 99.27. Ceci équivaut à 69.65 pour cent de fer métallique."

Les couches du minerai s'étendent sur l'énorme rayon de 350, acres. Sir William Logan ne leur attribue qu'une épaisseur de 90 pieds, et M. Billings, attaché à l'exploration géologique, était d'opinion que plus tard, l'on pourrait extraire environ 250,000,000 tonneaux de métal du minerai. Mais les résultats obtenus prouvent que leurs estimations sont loin d'être exagérées.

M. Ridgway, membre de la Compagnie qui exploite actuellement le fer de Hull, est allé examiner, il y a quelques mois, les mines de fer les plus renommées de l'Angleterre et de la Suède, qui contiennent un minerai semblable à celui de Hull, et il croit que l'épaisseur des couches ne doit pas être moindre de 200 à 250 pieds.

Il est impossible de calculer la quantité de tonneaux de fer que la mine doit renfermer à sa surface comme dans ses couches les plus inférieures, mais on croit pouvoir facilement extraire 26,000,000 de tonneaux de métal. On remarque que le minerai est d'autant plus riche qu'il se trouve à une plus grande profondeur.

Ces mines de fer sont découvertes depuis 1827. Philemon Wright le fondateur de Hull, créa la première compagnie pour les exploiter ; mais elle n'eut aucun succès. En 1854, MM. Forsyth et Cie.,

de Pittsburg, Pennsylvanie, en firent l'acquisition dans le but d'alimenter leurs hauts-fourneaux dans cette ville. Leurs opérations ont été nécessairement limitées, vu les difficultés que présentait un aussi long transport. Ils n'expédiaient pas plus de 2,000 tonneaux de fer par année à Pittsburgh.

En 1866, ces industriels cédèrent leurs droits de propriété, moins un sixième du capital nominal de la société, à la "Compagnie de mine et de fabrication du fer du Canada." Celle-ci exploite la mine sur une plus grande échelle, mais elle se contente d'extraire le minerai brut et de l'envoyer aux Etats-Unis, en chargeant des bateaux qui franchissent le canal Rideau, puis se rendent à Cleveland, le grand marché du fer américain. Cette année on eut expédié environ 20,000 tonneaux, si le canal n'eut été malheureusement fermé à la navigation durant sept semaines; ce chiffre sera probablement réduit à 15,000.

Cette industrie du fer ne sera vraiment utile au pays que lorsque la fabrication se fera ici même. C'est alors seulement qu'elle donnera de bons dividendes. Il en est pour notre fer comme pour notre bois. Si nos capitalistes au lieu de les vendre à l'état brut aux Etats-Unis, qui leur font subir tous les divers procédés de la fabrication, pour les revendre à gros profits, manufactureraient en Canada même nos bois et nos fers, ils feraient une affaire d'or, tout en donnant un élan considérable aux industries canadiennes.

Aussi qu'arrive-t-il trop souvent? C'est que, malgré les frais de transport et du fisc, le marchand américain ou anglais viendra vendre en Canada même, après l'avoir manufacturé, l'article qu'il aura acheté du Canada à l'état brut. N'est-ce pas là un véritable rôle de dupes que nous jouons?

C'est ce que l'on a vu à propos du fer de Hull. Après avoir été exporté à Cleveland, un parcours de 800 milles, il est généralement vendu à des fabricants de fer de l'Ohio et de la Pennsylvanie, qui le mêlent au minerai sulphureux du lac Supérieur, ou à d'autres fers inférieurs des Etats-Unis, et produisent ainsi un fer d'une excellente qualité. L'an dernier, une compagnie de Toronto, en acheta une quantité considérable pour fabriquer des roues de char, et elle assure que le fer est fort adapté à cet objet. Les propriétaires de la mine canadienne perdent donc les profits que réalisent les industriels américains, malgré tous les inconvénients de leur éloignement et les frais de la douane, et le pays est frustré des bénéfices d'une véritable source de richesse, qui est exploitée à l'étranger.

La qualité du fer de Hull, est aujourd'hui parfaitement établie, et on dit qu'elle égale même celle des fers magnétiques de la

Suède. La mine semble inépuisable, et l'exploitation en est d'autant plus facile qu'elle est à une faible distance de bonnes voies de communication. Espérons qu'avant longtemps les propriétaires de cette mine en viendront à cette détermination, et que nous y verrons mains hauts fourneaux couronnés d'un panache de fumée et de flammes,—rappelant par l'activité et le bruit qui y rèneront, le *Pays Noir*, le *Black Country*, qui occupe la plus grande partie du comté de Stafford en Angleterre,—et annonçant qu'une nouvelle ère industrielle s'ouvre pour cette partie du pays.

Il n'est pas impossible que l'on trouve quelque jour des filons d'or et d'argent sur les bords de l'Outaouais ou de ses tributaires; on parle depuis quelque temps de l'existence de ces précieux minéraux dans le haut de la Gatineau. Lors d'une exploration que firent en 1739 des mineurs allemands jusqu'au lac Supérieur, sur la demande de l'Intendant Talon, ils découvrirent du cuivre à la Roche Capitaine et aux Chaudières.

Il était beaucoup question dans le pays, en 1734, d'une mine de plomb située sur la rivière Outaouais, au-dessus du portage des Chats. Aujourd'hui on trouve la plombagine ou graphite dans les townships de Grenville, Lochaber, Buckingham, Templeton, Bouchette, Cameron et la Seigneurie de la Petit Nation, qui forment partie du vaste comté d'Outaouais. La qualité de la mine de plomb est en général excellente; on a surtout exploité depuis quelques années le minerai qui se trouve entre la rivière Blanche, dans Templeton, et la rivière du Lièvre, dans Buckingham. La plombagine est alliée en plus ou moins grande quantité avec plusieurs minéraux, et même dans les dernières localités, on a trouvé \$4.38 d'or dans chaque tonne de minerai. Une tonne de 2000 livres de mine de plomb manufacturée se vend environ \$130 en Angleterre.

On a trouvé du mica dans plusieurs localités de Grenville, ne masses suffisamment fortes pour croire qu'on pourrait en faire un grand article de commerce. Quelques plaques du minerai avaient même vingt pouces carrés et plus. On peut les séparer en feuilles minces transparentes, et le mica peut servir ainsi pour les poêles, les lanternes et les cheminées de lampes, et à plusieurs autres usages économiques.

La pyrite de fer se rencontre aussi souvent dans les calcaires de la partie laurentienne. Dans la seigneurie de Terrebonne, il y en a une veine de quatre pieds de largeur, et près de St. Jérôme, on trouve la pyrite magnétique ou pyrrhatine avec la pyrite cubique.

On trouve encore beaucoup de carrières de pierre calcaire dans une foule d'endroits, et du marbre d'une excellente qualité à

Grenville et Portage du Fort, en amont de l'Outaouais. On a même érigé une fort jolie pyramide dans cette dernière localité pour commémorer l'excursion que Lady Head fit en canot d'écorce dans le haut de l'Outaouais, il y a plus de vingt ans. Sur ce marbre est gravée l'inscription suivante :

*To commemorate the visit of Lady Head,
Who made the tour of the Upper Ottawa in a bark canoe
In September 1851.*

La région de l'Outaouais renferme bien d'autres minéraux qu'il serait long d'énumérer, mais qui font qu'elle est l'un des districts métallurgiques du pays les plus favorisés.

IV

LE COMMERCE DE BOIS.

La vallée de l'Outaouais est renommée pour son commerce de bois. L'exploitation de nos forêts ne se fait nulle part sur une aussi grande échelle que dans cette région.

Ses boisés sont d'une grande richesse et couvrent une immense superficie de terrain. Ils se composent principalement de pin blanc et de pin rouge, dont la qualité ne saurait être surpassée. Ils renferment aussi de l'épinette rouge et blanche, du chêne, du hêtre, du bouleau et de l'érable. La plupart de ces arbres ont des proportions énormes et dressent fièrement leurs troncs élancés et leur riche couronne de verdure. Quelques uns ont même jusqu'à cinq cents pieds carrés ; ce sont les rois de la forêt.

Tous les ans, des milliers de bûcherons reculent les bornes de la solitude, mais leur infatigable cognée résonnera encore longtemps avant que le dernier de nos pins séculaires ait cessé de flotter sur nos rivières.

Nos forêts appartiennent au gouvernement provincial et constituent pour le trésor public une importante source de revenu. Les commerçants de bois ne peuvent les exploiter sans obtenir une licence, qui leur permet la coupe du bois sur un espace variant entre quinze à vingt lieues.

Après une vive discussion sur le mérite du système des ventes privées, la législature de Québec a décidé récemment que les coupes de bois se vendraient à l'avenir à l'enchère publique.

D'après un rapport en date du 12 décembre 1871, il appert que

611 limites avaient été octroyées dans le nord de l'Outaouais, lesquelles couvraient un rayon de 15,594 milles carrés.

En outre de la prime pour sa licence, l'acquéreur d'une limite doit payer au gouvernement une redevance pour chaque pied cube de bois carré et pour chaque billot ayant 12 pieds de longueur et 21 pouces de diamètre.

L'exploitation de la forêt se fait ainsi sur une immense étendue, et une prodigieuse activité règne chaque hiver dans les bois. A la fin de l'automne, pas moins de 25,000 hommes se dirigent vers les bois, s'enfoncent dans leurs profondeurs, pour ne sortir de leur retraite qu'au printemps, alors qu'ils opèrent la descente de ces magnifiques radeaux, qui couvrent nos rivières comme des ponts flottants.

Cette véritable armée de travailleurs se disperse dans l'intérieur le plus reculé de cette vaste région. Rien ne les arrête. Ils atteignent maintenant des lieux que l'on croyait inaccessibles. Torrents, précipices, rapides dangereux, rochers abrupts, aucun obstacle ne les effraie. Aussi les retrouve-t-on par bandes jusqu'aux confins de nos régions végétales, sur les bords lointains du lac Témiscaming ou des nombreux affluents de l'Outaouais, à plusieurs cents milles de leur embouchure dans la Grande Rivière.

Aussitôt que les voyageurs sont rendus sur le théâtre de leurs opérations, ils se construisent une longue habitation formée de poutres grossières pour les abriter contre la rigueur de la température. Elle doit pouvoir donner place à 40 ou 60 hommes pendant six à neuf mois. Cette demeure est nécessairement très froide et la brise y souffle librement. Pour y jeter un peu de chaleur on établit au milieu la cambuse ou cuisine, et des pièces de bois relativement énormes alimentent sans cesse l'âtre pétillant.

Dans une fort intéressante lettre de Mgr. Guigues, évêque d'Ottawa, sur les chantiers, on y lit que : " le travail préparatoire étant terminé, on organise les hommes en bandes distinctes : ce sont les *coupeurs*, les *scieurs*, les *équarisseurs*, les *charretiers*, et enfin le cuisinier, dont le choix doit être fait avec grand soin, car il faut qu'il soit habile, prévenant et pourvu d'une patience à toute épreuve. Lorsque la neige tombe en abondance, et que le terrain est ainsi nivelé, on réunit tout le bois abattu sur l'emplacement le plus propre à être embarqué.....

" Tout travailleur doit quitter le chantier avant le jour, et n'y rentrer qu'à la nuit tombante. Il est rare que la rigueur du froid ou le mauvais temps retienne, au logis, même pour un seul jour ces hommes courageux et durcis à la fatigue ; mais il est juste aussi de convenir que si l'on exige d'eux un labeur très pénible,

on pourvoit sans parcimonie à tous leurs besoins. La viande qui leur sert de nourriture habituelle, leur est livrée à discrétion ; le pain qui est cuit dans le chantier même est excellent ; la soupe de pois, que l'on mange à la fin de chaque journée, est apprêtée avec goût ; le thé dont on arrose le repas est de fort bonne qualité. Ce sont ces mets et ces breuvages qui font les délices gastronomiques des ouvriers et la gloire du cuisinier, lequel, malgré ses efforts et ses talents, n'évite pas les quolibets et les plaintes de ces voraces convives qui, à chaque heure du jour et de la nuit, ont droit de se mettre à table. L'heure qui suit le souper est l'heure du plaisir, de la gaiété, des histoires, des bons mots, que les Canadiens trouvent sans efforts d'esprit au milieu des plus rudes labeurs."

☞ C'est un pénible travail sans doute que celui d'abattre incessamment les géants de la forêt, mais il n'offre guère de périls. C'est au printemps, lorsque tous les énormes billots éparpillés sur la plage doivent être jetés à l'eau pour le flottage, que commencent les dangers réels de l'homme des bois. Il lui faut alors passer de longues heures à l'eau, franchir des précipices sur d'étroits radeaux, descendre des rapides semés d'écueils, n'échapper à un danger que pour en affronter un autre plus terrible, éviter la mort cent fois pour la trouver trop souvent dans quelque abîme.

Aussi quelle forte et vigoureuse population que celle qui va peupler l'hiver nos chantiers ! Tels sont nos intrépides voyageurs dans les bois, tels on les retrouve sur les radeaux flottants, lorsqu'il leur faut manier ces lourdes rames qui font mouvoir de véritables masses de bois, courageux en face du danger, joyeux et insoucians après les fatigues de la journée.

C'est généralement lors de la débâcle, au milieu du mois de mars, que l'on descend le bois flotté sur les affluents de l'Outaouais. Il est divisé en sections que l'on appelle *cribs*, ayant chacun 24 pieds de largeur ; 70, 80, 90 ou 100 *cribs* forment un train de bois, qui se compose ordinairement de mille pieds cubes. Chaque *crib* comprend 23 à 36 pièces de bois et de 800 à 1000 pieds cubes.

Les radeaux évitent la plupart des cascades et des rapides, qui interceptent le cours des rivières, en descendant des glissoires construits à grands frais par le gouvernement. Un *crib* seul peut trouver passage dans ces glissoires, et il faut tous les détacher afin d'en opérer la descente l'un après l'autre. Une fois que la chute a été tournée, les *cribs* sont de nouveau reliés ensemble et la descente du train de bois continue. Cette opération est très longue, fait perdre beaucoup de temps et met la patience des voyageurs fort à l'épreuve.

Le gouvernement a fait construire les stations de glissoires et estacades suivantes sur la rivière Outaouais.

STATIONS.	DISTANCE DE STE. ANNE.
1. Carillon.....	27 milles.
2. Chaudières, rive nord Hull.....	98 "
3. Chaudières, rive sud, Ottawa	98 "
4. Petite Chaudière.....	100 "
5. Remous	102 "
6. Rapide DesChènes.....	104 1/2 "
7. Station des Chats.....	131 "
8. Tête des Chats.....	134 "
9. Cheneaux.....	152 "
10. Portage du Fort.....	156 "
11. Lamontagne.....	161 "
12. Calumet.....	163 "
13. Rapides des Joachim.....	249 "

Les constructions de ces douze stations sont :

2,000	pièds linéaires de canal,
3,835	" " glissoires,
29,855	" " estacades,
8,656	" " barrages,
386	" " tête de glissoires,
1,981	" " ponts
52	jetés
3	maisons pour les gardiens des glissoires,
3	magasins.

Le gouvernement a aussi fait construire des glissoires et des estacades sur les affluents suivants de l'Outaouais :

Rivières	Stations.
Gatineau	1 "
Madawaska	15 "
Coulougue.....	1 "
Noire.....	1 "
Pétéwawee.....	31 "
Du Moine.....	11 "

Presque tout le bois équarri se rend aussi à Québec, d'où on l'exporte sur les marchés européens et surtout en Angleterre. Douze cent navires montés par environ 15,000 à 20,000 matelots le transportent ainsi tous les ans de l'autre côté de l'Atlantique. Nos bois sont très recherchés en Europe, et ils s'y écoulent facilement, à bon prix.

Les billots sont en général destinés aux moulins des Chaudières, ou de ceux qui fonctionnent le long de l'Outaouais et de ses tributaires, où ils sont sciés en planches et madriers. La manufacture de ce bois donne lieu à une somme immense d'affaires, nécessite un capital énorme, qui se dépense avantageusement dans le pays, et emploie des milliers de mains.

On exporte encore trop de bois brut ; on devrait surtout s'appliquer à le manufacturer ici, car cette industrie tout en augmentant

la prospérité du pays, serait une source de fortune pour ceux qui s'y adonneraient.

On ne saurait avoir une meilleure idée de l'importance de notre industrie forestière, qu'en se transportant aux chutes des Chaudières, l'un des plus beaux pouvoirs d'eau du monde. Voyez ces immenses constructions qui bordent la grande cataracte. Des milliers de mains y sont occupées, de puissantes machines y sont en mouvement, et leur cri strident va se perdre au milieu du mugissement de la chute. L'opération ne se ralentit pas un instant durant toute la saison de la navigation. On dirait une immense ruche d'abeilles d'où les frêlons sont impitoyablement bannis. L'activité n'est pas moindre la nuit que le jour, et l'infatigable scie mord sans relâche d'énormes troncs, les déchiquète et leur donne toutes les transformations voulues. A la tombée de la nuit, ces bruyants édifices s'illuminent de mille lumières, que l'on pourrait confondre avec autant d'étoiles tremblottantes.

De longs quais s'avancent sur les deux rives en bas de la cataracte. Ils sont remplis de planches et madriers empilés à une grande hauteur, et où de nombreuses barges, trainées par des remorqueurs, viennent prendre leur chargement. Ces bateaux sillonnent la rivière et se rendent aux Etats-Unis en général, après avoir franchi plusieurs canaux, jusqu'à ce qu'ils atteignent Rouse's Point, Burlington ou Whitehall, sur le Lac Champlain, leur lieu général de destination.

Le prince des commercants de bois est sans contredit M. E. B. Eddy. Cet entreprenant industriel possède quatre scieries, qui occupent plusieurs centaines de mains. Aussitôt que les billots ont été réduits en planches ou en madriers, on en charge des voitures que l'on fait rouler sur un superbe chemin de fer à double voie, long de plus d'un mille, lequel aboutit au pied du courant des Chaudières. Ils sont ensuite empilés sur un vaste terrain près de la rivière. Il y a là constamment en réserve huit à dix millions de pieds de bois en moyenne, qui s'écoule en grande partie sur le marché américain.

Il semble que ces scieries et la somme de surveillance qu'elles nécessitent, devraient suffire à l'activité de M. Eddy, mais il n'en est rien. Celui-ci possède encore la plus grande manufacture d'allumettes du Canada, comme l'une des plus vastes du continent. La bâtisse principale et ses nombreux annexes sont en pierre ; la première a été construite il ya quatre ans. Son apparence est très belle et ses proportions sont imposantes. Elle a coûté \$100,000, y compris sa machinerie.

Cette manufacture emploie cent-cinquante mains, occupées à faire passer l'allumette par une suite d'opérations différentes avant

d'être mise en boîte. Ce mode de préparation est intéressant à suivre.

Il y a d'abord deux appartements dans lesquels neuf machines sont constamment en opération. Sept de ces machines sont mues par des hommes bien entendus et qui doivent couper en petit brins les morceaux de bois pin—on ne se sert que de ce bois pour cet objet—d'une longueur de deux pouces et demi, qui sont préparés par d'autre mains. Ces machines coûtent environ \$500 chacune. Elles donnent 450 coups à la minute et, à chaque minute, elles préparent ainsi 3700 allumettes.

Un homme est préposé à chaque machine ainsi qu'un petit garçon, qui doit mettre toutes ces allumettes en râtelier—il y a 3000 râteliers—lorsqu'elles sortent de la machine.

Il y a deux autres machines dans un appartement voisin, pour le même objet, mais elles fonctionnent par la force de l'eau ; ce système est préférable à l'autre et le remplacera pour cause d'économie. Le mécanisme est aussi différent et moins compliqué. Mais les allumettes que l'on y fabrique doivent avoir cinq pouces au lieu de deux pouces et demi. Une machine fort rapide les sépare ensuite en parties égales.

Aussitôt que les allumettes sont liées en bottes, on en charge un petit véhicule pour les transporter dans une pièce voisine. Là un homme s'occupe exclusivement de tremper l'un des bouts des allumettes dans du soufre fondu. C'est ce que l'on appelle souffrer les allumettes.

Cette opération finie, on remet les susdits râteliers sur le véhicule, et on les transfère dans un appartement voisin. C'est là qu'elles doivent être phosphorées. On enduit ensuite de pâte phosphorée les râteliers, puis comme les allumettes peuvent s'allumer au moindre frottement, on les serre dans des espèces de cellules en fer le long des murs de l'appartement.

La dernière opération est, paraît-il, fort nuisible aux ouvriers qui fabriquent ces allumettes : on observe généralement dans les manufactures de ce genre, que les émanations phosphorées qui s'en dégagent, occasionnent des bronchites plus ou moins intenses, la chute des dents et la carie de la mâchoire inférieure.

Les râteliers sont retirés de ces cellules par de jeunes filles qui, au nombre d'une centaine, s'occupent dans une salle aussi spacieuse que bien ventilée, à mettre les allumettes dans les boîtes à papier. Elles excellent dans cette opération, et, comme elles sont rémunérées selon le nombre de grosses d'allumettes qu'elles préparent chaque jour, elles font preuve d'une étonnante célérité. Les plus

habiles gagnent ainsi un écu par jour, les autres ont de trente à quarante sous.

Cette industrie est tellement importante que la confection des boîtes de papier qui enveloppent les allumettes, occupe environ 250 familles du village de Hull : un grand nombre de personnes gagnent donc leur pain à ce travail. Les habitants de Hull feraient une perte immense si jamais cet établissement venait à disparaître.

M. Eddy fabrique plus de 800 grosses d'allumettes par jour, et s'il avait un marché suffisant pour alimenter la production, il pourrait utiliser assez de machines pour manufacturer tous les jours 1,200 grosses d'allumettes. Malheureusement le fisc américain l'empêche de compétitionner sur le marché des Etats-Unis. Malgré tout, M. Eddy écoule des allumettes pour environ \$600 par jour et il en expédie douze chargements de char par semaine dans toutes les parties du Canada. Il fabrique un total d'environ 270,000 grosses d'allumettes par année.

Il y a bien des manufactures d'allumettes dans la province de Québec, à Montréal, Québec, Sherbrooke, St. Hyacinthe, Beauport, Longueuil et St. Jean, mais elles sont loin d'être aussi importantes que la fabrique de M. Eddy.

A côté de cet établissement, fonctionne une manufacture de sceaux et de cuves. Elle produit par année environ 600,000 sceaux, 45,000 cuves et 72,000 planches à laver couvertes en zinc.

Toutes ces fabriques sont établies dans un endroit salubre. Les appartements sont spacieux et bien aérés. Aussi les ouvriers n'ont pas de ces traits livides et couleur de terre, que l'on rencontre trop souvent dans tant d'établissements industriels, où on néglige les plus simples règles de l'hygiène, et où l'on tue lentement les malheureux qui y travaillent.

Tout bien compté, M. Eddy emploie de 1,700 à 1,800 hommes et femmes, qui trouvent en lui un excellent patron. Il occupe l'hiver de 400 à 500 hommes pour couper le bois de ses *limites* qui couvrent un rayon de 500 milles carrés. La plus grande partie de ces *limites* sont à l'état forestier, cependant il s'y trouve grand nombre de terrains en culture, au milieu desquels croit un village qui porte le nom de Fort Eddy.

Les succès de M. Eddy sont une preuve éclatante de ce que l'on peut faire en Canada avec de l'application et de l'esprit d'entreprise. S'il est aujourd'hui millionnaire, il ne faut pas croire qu'il est arrivé ainsi par enchantement au zénith de la fortune.

Il n'y a pas encore longtemps qu'il plantait sa tente fort obscurément sur le bord de l'Outaouais. Son gousset n'était garni que d'une quarantaine de piastres, et c'était peu pour un homme qui

avait le désir ardent de creuser son sillon dans le champ de l'industrie. Mais il avait une épouse fort industrielle, il commença très modestement les entreprises alors embryonnaires qu'il sut mener à si bonne fin ; il rencontra bien des obstacles sur son chemin, une fois même—il y a une douzaine d'années—toutes ses manufactures furent consumées par le feu et il se trouva en face d'un passif considérable. Mais il sut tenir tête bravement à l'épreuve ; il alla de succès en succès, et il est aujourd'hui possesseur d'une puissante fortune.

M. Eddy est l'homme le plus important de Hull. Depuis plusieurs années, il en est le maire, et, sous son impulsion, ce florissant village sera avant longtemps une ville pleine d'avenir. Aux dernières élections locales, il a obtenu le mandat du comté d'Outaouais, et Sir G. E. Cartier a fait son éloge publiquement dans l'assemblée législative de Québec, comme étant l'un de ceux qui ont le plus fait pour l'avancement de l'industrie en Canada.

A Hull s'élève aussi la scierie de MM. Wright, Batson et Currier. Elle est mue par la vapeur, et occupe 250 à 300 hommes.

Le moulin de MM. H. Crandall et Cie., dans la même localité, emploie une cinquantaine d'hommes, et scie environ 10 millions de pieds de bois par année.

Du côté sud de l'Outaouais, près des Chaudières, nous trouvons encore de grandes scieries en pleine opération et donnant de l'ouvrage à des milliers de mains.

Le plus grand établissement est probablement celui de MM. Perley et Pattee, situé tout près de l'endroit où l'eau rugit en tombant dans la bouillante Chaudière. Il emploie 400 mains. En outre du bois scié dont ces industriels vendent une énorme quantité, ils exportent environ 500,000 pieds de bois équarri.

M. J. R. Booth, possède plusieurs moulins sur l'île de la Chaudière. Il emploie environ 300 hommes en été, et l'hiver 800 hommes travaillent dans les chantiers. Il a en outre un vaste dépôt de bois à Rouse's Point, état de New-York.

Les deux scieries de M. A. H. Baldwin, sur l'île Chaudière, coupent plus de 200,000 pieds de bois par jour et occupent plusieurs cents hommes. Il y a tout près un chantier de construction pour les barges et autres petits bateaux.

MM. Levi Young, Law & Johnson, Rochester et Cie., sont propriétaires d'autres moulins qui, quoique moins importants, produisent une quantité considérable de bois scié.

Les scieries de MM. Bronson et Weston sont en opération depuis 1852 sur l'île Victoria. Elles occupent 225 hommes et occasionnent une dépense d'environ \$3,000 par semaine. Ces moulins fonc-

tionnent au moyen de 175 grandes scies en outre des scies circulaires.

Les six principaux industriels des Chaudières coupent annuellement chacun environ 150,000 billots, ce qui représente 30,000,000 de pieds de bois scié. Ils emploient environ 4,000 hommes, qui leur coûtent par année plus de \$1,800,000, c'est-à-dire que chacun a en moyenne 650 hommes et dépense \$300,000, en sus de ce que coûte en hiver la nourriture des bûcherons et des chevaux, qui s'élève à au moins \$50,000 pour chaque établissement.

En descendant un peu l'Outaouais sur la rive sud, on remarque tout près de la chute de la rivière Rideau, qui coule à l'est de la capitale, les scieries de New-Edinburgh. Elles ont été établies en 1846 par l'hon. Thomas McKay. En 1854 MM. J. M. Currier et Cie., se chargèrent de l'exploitation et firent des bénéfices considérables. M. Currier, aujourd'hui député d'Ottawa, après avoir acquis de l'influence et de la fortune, s'est retiré dans son magnifique château dont les tourelles élancées dominent l'Outaouais, un peu plus bas que la chute Rideau. Les moulins sont aujourd'hui la propriété de MM. James MacLaren et Cie., qui emploient environ 150 hommes.

Un peu plus bas que la chute Rideau sur le côté nord de l'Outaouais, se trouve l'embouchure de la grande rivière de la Gatineau. C'est sur ce cours d'eau que flotta le premier train de bois, qui se soit jamais rendu à Québec, le 11 juin 1806. Il avait été construit par Philemon Wright, le pionnier du commerce de bois.

A la pointe que forme la Gatineau en affluant dans l'Outaouais, fonctionne une très belle scierie qui appartient à MM. Whitcomb et Stevens. Elle donne de l'ouvrage à une bonne partie des habitants de la localité. M. Pierre Chaurette est sur le point d'établir un autre moulin à scie en cet endroit.

Plus loin se trouvent encore d'autres moulins, et à quelques milles en amont de la Gatineau, on remarque à Chelsea les vastes établissements des opulents MM. Gilmour et Cie. Ils sont situés dans une localité vraiment pittoresque entre quatre ou cinq rapides et cascades aux eaux bouillonnantes, sur la rive sud de la rivière. Ils sont environnés d'un série d'estacades et d'autres constructions qui ont coûté des sommes énormes. Les moulins ont un pouvoir moteur égal à 500 chevaux. Ils peuvent manufacturer environ 25 millions de pieds de bois par saison. Les dépenses pour les salaires des hommes, outre la nourriture, s'élèvent de \$275,000 à \$300,000 par année. Le bois est exporté en grande partie en Angleterre et le reste aux Etats-Unis.

MM. Gilmour emploient l'été 500 hommes et 1000 hommes, l'hiver

ver, dans leurs chantiers ; bon nombre d'eux travaillent à 200 milles de l'Outaouais. Ils occupent aussi 250 paires de chevaux et 80 paires de bœufs, consomment à chaque saison 40,000 minots de patates, 600 tonnes de foin, 1500 quarts de lard, 3000 quarts de fleur, en outre d'une quantité considérable de vêtements, couvertures, chaussures, thé, tabac, etc.

Leurs coupes de bois s'étendent sur un espace de 1700 milles carrés, dans lesquels sont enclavés 1500 acres de terre, bien cultivés et fertiles ; leurs produits sont consommés par les travailleurs de MM. Gilmour.

MM. Gilmour ont vendu tout dernièrement leurs moulins de Chelsea, et ils doivent établir une importante scierie près de Hull, qui sera en opération le printemps prochain.

Sur la rivière du Lièvre, qui vient affluer dans l'Outaouais, à 16 milles plus bas que la capitale, se trouvent, à quelques milles de son embouchure, les moulins de MM. LeMoine, Gibb et Cie., et de MM. James MacLaren et Cie. Ces messieurs exploitent au village de Buckingham l'un des plus beaux pouvoirs d'eau du pays, qui sera utilisé avant longtemps par de nombreuses manufactures, surtout si le chemin projeté de colonisation du nord de Montréal passe à cet endroit, comme tout semble l'indiquer. La chute tombe à une hauteur de soixante-dix pieds, et la rivière du Lièvre, qui est alimentée au nord par plusieurs lacs, fournit de l'eau en abondance et à une grande profondeur, à l'époque même de la plus grande sécheresse.

Les coupes de bois sur la rive Est appartiennent à MM. MacLaren et Cie., et celles de la rive opposée à MM. LeMoine, Gibb et Cie. De plus, ces industriels possèdent plusieurs grandes terres le long de la rivière du Lièvre, dont les produits servent à alimenter leurs chantiers durant l'hiver ; l'une de ces terres se trouve à 140 milles de l'embouchure de ce tributaire de l'Outaouais.

Ces moulins sont considérables et produisent environ 200,000 billots par année. Dans le but de tourner une magnifique chute de la rivière, 25 milles plus haut que le village de Buckingham, les propriétaires ont construit une immense glissoire ainsi que des estacades à leurs propres frais. Ces améliorations très coûteuses font honneur à leur esprit d'entreprise, car elles sont d'ordinaire exécutées par le gouvernement fédéral.

A l'embouchure de la rivière du Lièvre, quelques capitalistes d'Ottawa ont construit un petit moulin à scier, qui manufacture 4 à 5 millions de pieds de bois par année.

A soixante milles de la cité d'Ottawa, près de la tête des rapides de Grenville, se trouvent les vastes scieries de MM. Hamilton, qui

peuvent être comparées aux plus grands établissements des Chaudières. Elles comprennent quatre magnifiques bâtisses, où 101 scies verticales et 44 scies circulaires sont sans cesse en mouvement. Environ 500 hommes et garçons sont constamment employés à Hawkesbury dans l'été. On peut avoir une idée de l'étendue des opérations de cette compagnie par le fait seul qu'elle consomme annuellement plus de 3,000 tonnes de produits agricoles. Ses limites se trouvent principalement sur les rivières Rouge, Gatineau et du Moine: elle y coupe annuellement 200,000 billots en moyenne.

Voici, du reste, une évaluation approximative de la quantité de bois scié seulement entre Grenville et Aylmer, sur le côté nord de l'Outaouais et dans la cité d'Ottawa, sur la rive sud :

NATION DU NORD:	Pieds.
J. A. Cameron et Cie.....	13,000,000
THURSO :	
Cameron et Edwards.....	6,000,000
BUCKINGHAM :	
LeMoine, Gibb et Cie.....	15,000,000
James McLaren et Cie.....	16,000,000
Compagnie manufacturière de B.....	4,000,000
BLANCHE :	
.....	2,000,000
McLaren et Blackburn.....	4,000,000
GATINEAU :	
Gilmour et Cie.....	30,000,000
Welsh et frère.....	5,000,000
CHAUDIÈRES :	
E. B. Eddy.....	30,000,000
Wright, Batson et Carrier.....	15,000,000
Crandall et Cie.....	10,000,000
DES CHÈNES :	
Mme R. Conroy.....	6,000,000
Total pour la rive nord.....	160,000,000
CITÉ D'OTTAWA :	
Bronson, Watson et Cie.....	37,000,000
A. H. Baldwin.....	20,000,000
J. R. Booth.....	22,000,000
Perley et Pattee.....	28,000,000
Levi Young.....	16,000,000
John Rocnester et Cie.....	10,000,000
J. McLaren et Cie.....	15,000,000
Total pour la rive Sud.....	148,000,000
Montant total.....	308,000,000

Ces grands établissements s'occupent principalement du commerce d'exportation, mais il en est beaucoup d'autres sur l'Outaouais ou sur ses nombreux tributaires, dont la production plus limitée répond surtout aux besoins de la consommation locale. La valeur de toutes ces scieries est d'au moins \$10,000,000, et le capital investi dans cet immense commerce de bois est de plus de \$23,000,000.

Ces chiffres ne sauraient pourtant représenter la valeur réelle de la production du bois de l'Outaouais; car beaucoup de capitalistes, qui n'ont pas de scieries, possèdent des *limites* immenses, où ils coupent tous les ans une énorme quantité de bois équarri qu'ils font flotter jusqu'à Québec. Nous pouvons citer entre autres les noms de l'honorable Skead, M. Robert Skead, MM. Joseph Aumond, Noé Chevrier, David Moore, William Graham, H. A. Atkinson, Benson Bennett et Gouin et plusieurs autres.

Nous constatons par le rapport des Travaux Publics qu'il est passé pendant l'année 1870 dans la glissoire sud de la Chaudière, 355,001 pièces de bois équarri; 357 pièces de bois aplani; 2,000 pièces de bois flotté; 135 pièces de bois équarri à la scie; 18 radeaux de traverses et 108 radeaux de madriers. La quantité de bois qui a franchi la glissoire nord se compose de 139,691 pièces de bois équarri et de 2,720 pièces de bois aplani. La quantité de bois qui a passé les constructions de la Gatineau durant la même période, comprend 260,949 billots de sciage, 4,830 pièces de bois équarri et 759 pièces de bois aplani.

Les billots de sciage fournis aux moulins de Hull et des Chaudières ne sont pas compris dans cet état.

En 1869-70, la province de Québec a exporté seule du bois pour une valeur de \$8,272,724 à la Grande Bretagne, de \$3,002,141 aux Etats-Unis, de \$539,517 à d'autres pays, ce qui forme un total de \$11,814,782. Or, il est certain que la vallée de l'Outaouais doit figurer pour une très large part dans cette exportation de nos bois.

Pour mieux démontrer l'importance de notre industrie forestière, nous joignons à ces chiffres le tableau suivant sur la valeur du bois produit par le Canada durant cinq ans.

Années.	VALEUR (exporté)	NAVIRES CONSTRUITS.	TOTAL
1865-66	\$13,846,986	\$1,616,886	\$15,463,872
1866-67	13,948,648	1,005,076	14,953,724
1867-68	18,262,170	837,592	19,099,762
1868-69	10,838,963	1,080,080	20,918,963
1869-70	20,940,422	725,080	21,665,502

Dans le but d'établir les diverses espèces de bois que nous exportons, il ne sera pas aussi sans intérêt d'examiner les chiffres sui-

vants, qui sont la moyenne de la quantité de bois expédié du port de Québec durant cinq années :

Bois carré.		1862-63	1867-71
Pin blanc.	Pieds.	18,644,464	14,708,154
Pin rouge	“	3,531,336	2,105,976
Chêne	“	2,121,336	2,476,688
Orme	“	1,547,122	1,269,524
Mérisier	“	346,232	397,304
Frêne	“	160,240	190,536
Épinette	“	198,560	54,520

Ces chiffres ne comprennent pas la quantité de pieds de douves, madriers, etc.

Nous ne pouvons terminer nos remarques sur le commerce de bois sans attirer l'attention de nos législateurs sur les funestes résultats du déboisement de nos forêts, tel qu'on le pratique maintenant.

Loin de nous l'idée de nous opposer au développement régulier de nos exploitations forestières, mais il serait à désirer qu'elles fussent dirigées avec plus de prudence et qu'on ne sacrifîât pas l'avenir pour quelques avantages temporaires. Nous possédons de magnifiques forêts, extrêmement bien fournies des essences les plus variées, mais quelques optimistes ont tort de vouloir accrédi-ter l'opinion assez généreusement reçue qu'elles sont inépuisables. Et c'est justement parce qu'elles peuvent être pour nous une source de richesse et de prospérité, que nous désirons par un aménagement intelligent, en faire bénéficier non-seulement la génération présente, mais celles qui la remplaceront. N'agissons pas comme si le déluge devait survenir après nous.

Du train que nous y allons, nos superbes forêts auront été avant longtemps dépouillées de nos meilleures espèces conifères. Déjà pour obtenir des bois de mât, on est obligé d'aller en abattre à 300 milles d'Ottawa, et il faut franchir une bonne distance pour couper les bois de construction. Que sera-ce dans dix ans ? Dans vingt ou trente ? Trente mille bûcherons dans la seule vallée de l'Outaouais font, chaque hiver, de bien larges trouées dans la forêt.

Les forêts de la province de Québec sont plus épuisées qu'on ne le pense. Nous possédons relativement peu de bois durs. L'orme, le chêne, le frêne, le noyer dur et tendre, qui s'exportent de la ville de Québec, proviennent en grande partie d'Ontario. L'ébénisterie s'alimente complètement à l'étranger pour la matière première, et la carrosserie est même obligée d'aller à New-York cher-

cher son chêne pour les jambes de roues et son noyer dur pour les raies.

Les feux ravagent aussi terriblement nos forêts, et le grand incendie de 1870 a dévoré par exemple plus de bois dans l'Outaouais en quelques jours, que la hache du bûcheron n'en a fait disparaître durant bien des années. Cet autre élément de destruction démontre encore la nécessité de prendre les mesures nécessaires pour empêcher des conflagrations aussi désastreuses, dont nous pourrions regretter plus tard les fatales conséquences.

Aux Etats-Unis, on a taillé sans merci, à notre exemple, dans la forêt. Aussi les bois d'un grand nombre d'états sont aujourd'hui épuisés, et nos voisins sont obligés de venir s'alimenter en Canada, où ils paient des prix de plus en plus élevés pour cet important article.

Nous lisons à ce sujet, dans un rapport publié, il y a quelques années, par le Secrétaire de la trésorerie américaine, des paroles pleines d'enseignement : "Maintenant que les forêts du Maine ont été en grande partie dépouillées de ce qu'elles renferment de bois, nous devons compter sur les forêts de la belle vallée de l'Outaouais. Il est inutile de discuter les frais de transport du bois du Wisconsin, du Michigan et du Minnesota, et de les comparer avec le fret du même article depuis la vallée de l'Outaouais jusqu'aux Etats de l'Est. De plus, en supposant que le fret serait le même, ce qui est impossible, les Etats de l'Ouest continueront à consommer tout le bois que peut produire le Far West. Les Etats de l'Atlantique depuis le Maryland en remontant, doivent se servir du bois du Canada ou lui trouver un remplaçant. Le rappel du Traité de Réciprocité fait que le bois est soumis à un droit élevé (20 par cent), et cependant les rapports officiels nous démontrent que ce droit a été entièrement payé par l'acheteur américain; les prix payés pour les bois de l'Outaouais sont plus élevés qu'ils ne l'étaient en 1865.

"Les ventes de bois sur l'Outaouais, pour le compte des américains en 1867, ont dépassé d'un million de piastres les ventes de 1866; et en 1867, l'exportation des bois du Canada aux Etats-Unis s'est élevée à \$5,145,367."

Le Commissaire spécial du Revenu des Etats-Unis s'élevait fortement de son côté contre les mauvais résultats du déboisement. Dans un rapport publié en janvier 1869, il disait : "Une sage prudence devrait nous faire voir que nous devons restreindre au lieu d'augmenter l'exploitation de nos forêts qui, à cause de la demande croissante du commerce, disparaissent avec une effrayante rapidité. Le prix du bois est d'une élévation tellement certaine

que si nous pouvions pendant dix ans, nous alimenter complètement à l'étranger, nous y trouverions encore un avantage pour le pays. Il est certain, au point de vue des intérêts privés, que nos forêts augmenteraient de valeur dans une proportion supérieure à l'intérêt que pourrait donner le capital investi dans toute cette entreprise.

“ Dans un journal du Détroit, on disait dernièrement que la région pinifère du Michigan serait ruinée avant quinze ans, même sans augmenter l'exploitation actuelle. Peu de personnes réfléchissent sur le fait qu'un pin blanc est renversé en quelques minutes, et qu'il lui faut un siècle pour repousser.”

Dans tous les pays d'Europe, où l'on a fait disparaître la forêt sans discernement, la question du reboisement est aujourd'hui à l'ordre du jour. On dépense des sommes énormes dans ce but. Car, il est reconnu que les forêts, en outre de leur valeur intrinsèque, sont d'une immense utilité à un pays et spécialement à l'agriculture. Les forêts entretiennent la fraîcheur dans l'air, servent de barrières aux ouragans et répriment l'effet du vent, qui dessèche moins la surface de la terre. Le déboisement fait tarir les sources et favorise les grandes inondations. Les terrains stériles comme les sables du Sahara ou les plaines arides du désert américain, ne sont-ils pas ceux-là même où l'on ne trouve pas le moindre bouquet d'arbre pour empêcher l'évaporation de l'humidité ?

La science de la sylviculture est parfaitement ignorée en Canada, cependant il n'y a pas de pays où l'on est plus intéressé à en savoir quelque chose. En Allemagne et ailleurs, on oblige toute personne qui coupe un arbre d'en planter un autre. Il ne nous serait pas possible de mettre en force une mesure de ce genre, mais il est certain que le gouvernement devra avant longtemps prendre les moyens nécessaires pour reboiser les parties du pays qui ont le plus souffert de la dévastation de nos bois.

V

DU LAC HURON A MONTRÉAL.

Depuis longtemps l'opinion publique est saisie d'un grand projet de canalisation, qui compléterait admirablement notre magnifique système de navigation intérieure. Il comprend l'amélioration de la rivière des Français, du lac Nipissing, de la rivière Matawan et de l'Outaouais jusqu'à Montréal, de manière à faire une ligne

ininterrompue de navigation jusqu'à Montréal, sur un parcours de 430 milles.

Toute impraticable que cette entreprise paraisse aux yeux d'un certain nombre, elle passera tôt ou tard dans le domaine de la réalité. Elle offre certainement de grandes difficultés au point de vue du génie civil, mais elles ne sont pas insurmontables. Elle coûtera une somme énorme, mais en exécutant de pareilles œuvres, un gouvernement fait de la prodigalité bien entendue. Elle nous rendra au centuple tous les millions qu'elle nous aura coûtés, en donnant un essor prodigieux à notre commerce et à nos industries, et elle aura une immense influence sur l'avenir de notre pays et particulièrement de la grande vallée de l'Outaouais.

Il est peu d'entreprises, selon nous, qui affectent d'une manière aussi immédiate les plus graves intérêts de la Confédération Canadienne, et, comme telle, elle a droit à notre plus sérieuse considération.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer tout d'abord, que la même route que l'on veut adapter au commerce de l'Ouest, nous a été frayée par les premiers français qui ont exploré ces lointaines régions.

C'est la voie de l'Outaouais, du Matawan, du lac Nipissing et de la rivière des Français que suivit l'intrépide Champlain, en se rendant à cette magnifique nappe d'eau du lac Huron qu'il appela avec raison la *Mer Douce*. Les Récollets et les Jésuites voguèrent plus tard sur les mêmes eaux pour aller annoncer la bonne nouvelle aux sauvages disséminés sur les bords du lac Huron. L'héroïque La Salle suivit ensuite leurs traces pour aller accomplir ses périlleuses expéditions dans l'Ouest, et pendant longtemps des flottilles de canots chargés de pelleteries, sillonnèrent l'onde de ces mêmes rivières pour aller transporter ces riches produits à Montréal.

Mais le dépérissement de ce commerce et l'apparition des steamers sur les grands lacs firent abandonner cette route pour celle du St. Laurent. Et aujourd'hui nous dit M. Walter Shanly, " sur la rivière des Français, le lac Nipissing et le Matawan, dont les échos répétaient autrefois les joyeux refrains des voyageurs, l'on n'entend plus leur voix que très rarement. Car, les seuls habitants de leurs rivages solitaires sont quelques douzaines de familles de cette même tribu d'Algonquins, qui se réunissaient émerveillés par centaines autour de "l'homme blanc," il y a près de deux siècles et demi, lorsque Champlain et ses compagnons firent leur apparition au milieu d'eux."

Si le projet d'obtenir une ligne de navigation depuis le lac Huron

jusqu'à Montréal n'est pas nouveau, il est certain que l'esprit public ne s'en est pas préoccupé sérieusement depuis plus de vingt ans.

Jusqu'en 1856 on ne connaissait l'Outaouais que par les relevés hydrographiques, nécessairement incomplets, faits en 1838 par M. Hawkins, un ingénieur, et les études scientifiques de nos explorateurs géologiques. Mais, à cette époque, qui correspond avec la création du commerce de l'Ouest, l'opinion publique s'accrut tellement en faveur de ce projet, que le gouvernement fit faire une exploration de cette voie de navigation sous l'intelligente direction de M. Walter Shanly. Non content de cette première étude, le gouvernement en ordonna une autre en 1858 sous les soins de M. Thomas C. Clarke, un ingénieur canadien d'une grande habileté. Ces deux explorations ont coûté au trésor public la somme de \$90,000.

Ces ingénieurs firent des rapports très élaborés de leurs travaux. Tous deux concluaient à la possibilité de l'entreprise et la recommandaient fortement, mais l'insuffisance de nos ressources empêcha sans doute le parlement de se lancer dans une œuvre extrêmement coûteuse, mais féconde en immenses résultats.

Si l'on ne vint à aucun résultat pratique, la question fut plus d'une fois amenée sur le tapis. L'état de l'Illinois comprit toute l'importance qu'aurait une pareille route pour le commerce de l'Ouest, et il envoya même une délégation dans ce pays en 1863 pour nous solliciter de la mettre à exécution.

Nos chambres de commerce de Montréal et Québec se sont plus d'une fois prononcées en sa faveur, et elle a obtenu la haute approbation de plusieurs hommes d'état anglais, entre autres du Duc de Buckingham, ci-devant ministre des colonies, et de Lord Stanley. Sir John Michel qui a commandé les troupes anglaises en Canada, n'a pas voulu laisser le pays sans aller examiner cette route, à cause de ces grands avantages militaires, et dès 1854, le perspicace Lord Elgin entrevoyait le jour, où une communication par chemin de fer ou par eau relierait la vallée de l'Outaouais aux régions fertiles du Nord-Ouest.

En 1863, un comité spécial fut nommé par l'Assemblée Législative pour examiner de nouveau la praticabilité de l'entreprise. Il fit rapport qu'on pouvait sans trop de difficultés obtenir une route pour des vaisseaux tirant douze pieds d'eau et qu'elle serait supérieure à toute autre comme voie de transit pour le commerce de l'Ouest.

Le gouvernement était évidemment favorable à ce projet. Aussi lors de l'établissement de la Confédération, il a été entendu qu'il

serait l'une des grandes entreprises que l'on mettrait d'abord à exécution. Sir George E. Cartier a depuis réitéré cet engagement solennel, et le public compte avec raison qu'il ne restera pas à l'état de lettre-morte.

La Chambre de Commerce du Canada, établie depuis quelques années, a discuté plus d'une fois ce projet, mais elle ne lui a pas donné l'attention que méritait son importance. Bon nombre de ses membres ayant une connaissance extrêmement imparfaite de la question, ne l'ont envisagée qu'au point de vue des intérêts de leurs localités respectives, alors qu'il aurait fallu s'élever au-dessus des considérations de clocher et examiner l'entreprise comme une grande œuvre commerciale et nationale.

On peut avoir une idée de l'ignorance qui règne à ce sujet par le fait que M. H. Howland, l'un des membres les plus remarquables de cette association, a affirmé que cette voie de navigation ne serait qu'un canal continu. Or, par le rapport de Shanly, il n'y aurait sur un parcours de 430 milles que 58 milles de canal et 29 seulement, d'après celui de Clark.

Au mois de novembre 1870, une commission composée de Sir Hugh Allan, MM. Casimir S. Gzowski, D. Dexter Calvin, George Laidlaw, Pierre Garneau, William J. Stairs, Alexander Jardine et Samuel Keefer, fut nommée dans le but de "faire une enquête approfondie sur les meilleurs moyens à prendre pour ouvrir des voies de communication à la mer qui puissent avoir l'effet d'attirer une part considérable et annuellement croissante du commerce de la partie Nord-Ouest de l'Amérique du Nord, vers les eaux canadiennes, ainsi qu'une complète et vaste amélioration de notre système de canaux sur une échelle et d'un caractère tels qu'ils puissent répondre au développement constant du commerce."

On espérait que cette commission insisterait fortement dans son rapport sur l'importance d'obtenir une ligne navigable du lac Huron à Montréal. Mais il semble qu'elle n'a pas donné toute l'attention possible à un projet qui rentrait de plein droit dans le cadre de ses études, bien qu'elle déclare, qu'il est "l'un des plus importants signalés à l'attention publique dans ces dernières années," et que "l'importance de cette entreprise ne pouvant être estimée à sa juste valeur, cette question devrait être examinée de nouveau, afin de pouvoir arriver à une décision définitive."

Lors de la réunion de la Chambre des Communes en 1870, un comité spécial fut de plus nommé pour examiner la praticabilité de l'entreprise et son rapport lui fut très favorable. Mais cette étude, tout en contribuant à éclairer l'opinion publique sur

l'importance de ce projet, n'a pas réussi à lui donner d'effet pratique.

Quellesques soient les causes qui ont empêché jusqu'à présent l'exécution de cette grande entreprise, le temps semble arrivé où nos gouvernants doivent se mettre hardiment à l'œuvre et doter le pays de cette importante voie de navigation. Tant que l'Ouest n'eut pas atteint le développement colossal dont nous sommes témoins, on pouvait différer l'accomplissement de cette entreprise à un avenir meilleur, mais nous ne saurions la laisser plus longtemps dans l'ombre sans sacrifier nos meilleurs intérêts.

Coûte que coûte, il faut aujourd'hui des débouchés à l'Ouest dans toutes les directions, pour transporter ses produits à la mer et sur les marchés du monde entier, dont il semble être le grenier naturel. Les moyens de transit mis à sa disposition sont loin d'être en rapport avec son immense production de céréales. Telle est la prodigieuse fécondité de cette région qu'une énorme quantité de grains pourrissent sur terre, dans l'impossibilité où l'on est de les écouler à l'étranger.

L'Ouest exporte maintenant plus de cent millions de minots de grains par année, en outre d'un nombre considérable de bêtes à cornes et de porcs. Pour donner une idée de ces ressources agricoles, nous ne saurions mieux faire que de publier les chiffres suivants sur la production du grain dans l'Ohio, le Michigan, l'Indiana, l'Illinois, le Wisconsin, l'Iowa, le Minnesota et le Kansas :

	1850	1860	1869
Blé Minots	43,842,038	89,293,601	166,100,000
Maïs "	222,288,502	392,289,631	566,050,000
Avoine "	42,328,731	62,738,901	146,200,000
Seigle "	739,567	3,997,001	4,802,000
Orge "	831,517	4,865,761	8,755,000
Porcs No	8,536,182	11,039,332	19,100,000

Ces mêmes états se sont développés avec une rapidité telle, qu'ils ont maintenant une population de 12,000,000 d'âmes, alors qu'ils ne comptaient que 3,000,000 en 1840.

Le commerce des lacs a augmenté dans la même proportion. On l'évaluait à \$65,000,000 en 1841, à \$300,000,000 en 1851, et il doit s'élever aujourd'hui à plus de \$700,000,000. On ne saurait prévoir ce qu'il sera dans vingt-cinq ou cinquante ans, alors que les territoires traversés par le Pacifique Nord Américain et nos immenses vallées du Nord-Ouest seront en plein enfantement.

Les principaux centres du commerce de grains de l'Ouest ont grandi d'une manière si extraordinaire qu'ils ont fait l'étonnement

du monde. Chicago compte aujourd'hui plus de 300,000 âmes, alors qu'il en avait à peine 30,000 il y a vingt ans. De 1850 à 1870, Milwaukee a ajouté 32,000 âmes à sa population, et Cleveland, 75,000, dans la même période.

On comprend sans peine qu'en obtenant la part du lion de l'immense commerce de grains de l'Ouest, nous ferions la fortune de notre pays. Aussi devons nous être prêts à encourir les plus grands sacrifices pour nous en assurer les bénéfices. Or, nous n'atteindrons ce but important qu'en offrant à ce commerce la voie la plus courte, la plus sûre et la plus économique pour se rendre à l'océan.

L'Etat de New-York a fait jusqu'à présent les plus grands efforts pour s'assurer, par la construction de voies artificielles, le transport du commerce de l'Ouest. Il a dépensé, dans ce but, des millions, et agrandi deux fois le canal de l'Érié, qui relie Buffalo à Albany, un parcours de 362 milles. Mais telle est l'augmentation du trafic, qu'on parle sérieusement d'un nouvel agrandissement et de creuser un canal maritime d'Oswégo, sur un trajet de 107 milles, au coût de \$22,000,000.

Les Etats de Pennsylvanie, Maryland, Virginie, Ohio, Indiana et Wisconsin ont construit aussi plus de 2,000 milles de canal et 9,000 millés de chemin de fer pour faciliter le transport du chemin de l'Ouest.

Nous n'avons jusqu'à présent pour lutter contre la route de l'Érié que le canal Welland, qui lui eut fait une concurrence beaucoup plus redoutable, s'il eut pu donner passage à des navires d'un plus gros tonnage. Car, des propulseurs de ~~1100 à 1200~~ tonneaux peuvent franchir le canal de l'Érié jusqu'à son terminus occidental, tandis que le canal Welland peut admettre des vaisseaux de ~~seulement 350~~ tonnes. La route canadienne est plus courte, mais cet avantage se trouve compensé par la plus forte capacité du canal Érié. Car, il est reconnu qu'il est plus économique pour le commerce de se servir de gros navires pour le transport du fret que de vaisseaux de moindres dimensions.

Néanmoins, malgré ce désavantage, le commerce de l'Ouest suit de plus en plus la voie du St. Laurent, et les américains de l'Est commencent à craindre que nous ne leur enlevions une bonne partie du transit qui a été pour eux une véritable source de richesse.

Leurs appréhensions sont d'autant plus fondées que le gouvernement canadien a décidé de faire agrandir le canal Welland. Les écluses auront 270 pieds de longueur, 45 de largeur et douze pieds d'eau sur les buscs. avec une capacité de 1000 tonnes

Extra

270

1100
en 187.
1000
en 1873

En canalisant l'Outaouais, nous augmenteriez énormément les avantages naturels que nous possédons déjà sur les américains. Car, la route de l'Outaouais est beaucoup plus courte que celle du St. Laurent. On en jugera par la comparaison suivante du parcours des deux routes, en prenant Chicago pour point de départ et Montréal pour terminus :

	St. Laurent.		Outaouais.
1145	Navigation de lac	1,005 milles	560 — 5/5
132	“ rivière	185 “	402 — 3/6
71	“ canal	71 (d'après Clark)	29 — 29
<u>1348</u>		<u>1261</u>	<u>991</u> 980
		368	

Différence en faveur de l'Outaouais : 370 milles.

Tous les rapports publiés jusqu'à présent ont donné une différence de 368 milles en faveur de l'Outaouais, mais les commissaires des canaux affirment, dans leur rapport, qu'ils ont donné dans une erreur commune. Ils ajoutent que cette exactitude paraît avoir pris naissance dans la supposition que la distance entre Chicago et Buffalo est de 1,000 milles, tandis qu'elle ne serait que de 916 milles, ainsi que l'ont démontré les derniers relevés des ingénieurs topographiques des Etats-Unis.

En admettant que l'on aurait exagéré les avantages de l'Outaouais, la différence de près de 100 lieues en sa faveur, de Chicago à Montréal seulement, est assez considérable pour assurer sa supériorité sur la route du St. Laurent.

Etablissons maintenant une comparaison entre la route de l'Erie et de l'Outaouais :

	Milles.	
Navigation sur les lacs de Chicago à Buffalo.....	916	
Navigation par canal de Buffalo à Troy.....	350	350
Navigation par rivière de Troy à New-York.....	150	— 153
Distance totale de Chicago à New-York.....	<u>1416</u>	
Distance totale de Chicago à Montréal.....	980	
Différence en faveur de l'Outaouais.....	436	

Si l'on poursuit le parallèle jusqu'au port de Liverpool par de là l'Atlantique, on aura les chiffres suivants :

	Milles.	Sta. total milles
Distance de New-York à Liverpool.....	2980	3567
Distance de Montréal à Liverpool.....	2740	3227
Distance de Québec à Liverpool.....	2580	3067

Handwritten calculations at the bottom of the page:

1416
 3567
 3227
 360
 3227
 4207

Différence en faveur de Montréal.....	240	-	340	Belle-Isle
" " " de Québec.....	400		500	"
Distance de Chicago à Liverpool par le canal Érié et New-York.....	4393		4983	
Distance de Chicago à Liverpool par l'Outaouais et le Golfe....	3720		4207	Belle-Isle
Différence en faveur de l'Outaouais.....	673	-	776	

Ces chiffres sont péremptoires et établissent, sans conteste, la supériorité de la route de l'Outaouais sur toutes ses rivales. En l'adoptant, il s'en suivrait une grande économie de temps et, conséquemment, une réduction considérable dans les frais de transit. M. Shanly estimait que par cette route, le fret serait, de Chicago à Montréal, de \$2.89 la tonne, tandis qu'il serait de \$3.26 par la voie du St. Laurent.

Cette économie est non-seulement importante au point de vue du commerce, mais il est admis que le grain de l'Ouest arrivant à Montréal après un voyage plus court, serait en bien meilleure condition pour prendre la mer.

Cet avantage est encore plus marqué si on compare la ligne de l'Outaouais avec la route de l'Érié. Le grain arriverait à Montréal, non seulement en meilleur état, vu la durée moindre du trajet, mais encore à cause des conditions atmosphériques plus favorables que présente la région de l'Outaouais.

Ce point mérite d'être pris en considération lorsqu'on sait que le grain exposé à un soleil brûlant perd souvent de sa valeur dans son transport sur le lac Érié. Nous ne savons s'il en est encore ainsi, mais nous avons constaté qu'il y a quelques années, chaque minot de grain subissait pour cette cause, une dépréciation de 10 à 13 cents.

Les taux d'assurance seraient aussi bien moins élevés, car les vaisseaux qui suivraient l'Outaouais ne seraient pas exposés aux tempêtes qui sévissent sur les lacs et causent de fréquents naufrages.

Ces faits faisaient dire il y a quelques années à un journal de Milwaukee : " Ce projet commercial est le plus important qui ait encore été soumis au peuple de l'Ouest. Cette route canalisée deviendra une nécessité absolue, et ce qui nous étonne le plus, c'est que des démarches actives n'aient pas encore été faites pour en assurer la construction. Cette route n'est pas d'une maigre importance pour la ville de Montréal. L'exécution de cette artère artificielle ferait que Montréal supplanterait New-York comme le grand entrepôt de grains sur ce continent."

Est-il possible maintenant d'établir une chaîne ininterrompue de navigation depuis le lac Huron par la rivière des Français, le

lac Nipissing, le Matawan et l'Outaouais jusqu'à Montréal? MM. Walter Shanly et T. C. Clarke, les ingénieurs, chargés à deux reprises différentes par le gouvernement, d'examiner la praticabilité de cette entreprise, ont depuis longtemps répondu victorieusement à cette question.

L'exploration dirigée par M. Shanly fit des sondages sur un parcours d'environ 150 milles, c'est-à-dire sur plus d'un tiers de toute la ligne de navigation projetée. On a trouvé 120 milles d'une eau calme et profonde depuis Ottawa jusqu'à la Baie Georgienne, et il faudrait environ 30 milles d'une navigation artificielle sur les sections de la ligne que l'on a sondées.

M. Shanly découvrit un havre magnifique sur le lac Huron, à l'embouchure de la rivière des Français, alors que l'on croyait que l'entrée de ce cours d'eau n'était accessible que pour des canots. Ce havre est formé par une grande baie qui la protège contre tous les vents. L'eau y est profonde, cependant il s'y trouve probablement de grands rochers submergés par l'onde et qu'on pourrait enlever assez facilement.

La rivière des Français, qui a son embouchure dans la baie Georgienne, débouche dans le lac Nipissing, après un parcours de 50 milles. L'eau est généralement profonde et elle est encaissée sur une grande étendue dans d'immenses murailles de granit. Cette rivière constitue une véritable série de lacs, qui offrent le plus beau coup d'œil et sont d'une navigation facile. Elle est entrecoupée par plusieurs rapides et chutes que l'on pourra surmonter au moyen d'un certain nombre d'écluses et de digues, et l'on devra faire des excavations dans le sol sur environ trois quarts de mille.

Le lac Nipissing est long d'environ 30 milles et sa plus grande largeur est de 20 milles. Il offre une navigation libre, directe et sans embarras, jusqu'à l'embouchure de la petite rivière de Vase. Ce cours d'eau porte bien son nom, car il coule à travers de grand marais de vase profonde, que l'on pourrait facilement adapter aux besoins de la navigation artificielle.

A l'endroit connu sous le nom de Sommet du Plateau, cinq milles plus loin, le cours des eaux du St. Laurent et de l'Outaouais se divise. Un portage de trois quarts de mille nous amène ensuite au Matawan.

A la tête de cette rivière se trouve le lac à la Truite, long de 8½ milles : il y a dans ce lac un banc de rochers d'une étendue de 400 pieds qu'il faudra faire disparaître. Le lac à la Tortue s'étend ensuite sur un espace de 4½ milles, il a presque partout une profondeur d'au moins douze pieds, et les rochers qui obstruent à certains endroits la navigation peuvent être facilement pétardés.

La rivière Matawan a une longueur de 40 milles, dont 30.66 offrent une magnifique voie de communication naturelle. Le reste devra être canalisé. Au dessous de la rivière il y a un rapide, où il faudra une écluse et une saignée d'environ un mille de long.

Cette rivière afflue dans l'Outaouais, qui a une grande profondeur sur un parcours d'environ 17 milles. Il faudra ensuite surmonter trois rapides au moyen de canaux que l'on pourra construire facilement. Il y a subséquemment 10 milles d'une eau large et profonde jusqu'au rapide de la Roche Capitaine, où il y aura des excavations à faire dans des masses de gros cailloux et de galet. Après seize milles d'une navigation ouverte, on atteint le rapide de Joachim, qui a deux milles. La rivière Creuse coule ensuite sur une étendue de 28 milles; l'eau y est partout d'une grande profondeur.

La section la plus difficile se trouve entre la Rivière Creuse et Portage du Fort, à la tête du lac des Chats, un parcours de 65 milles. Il y a beaucoup de battures et il faudra faire de longues et difficiles excavations dans un roc d'une extrême dureté.

De Portage du Fort jusqu'aux Chaudières, il y a une distance de 55 milles. Le lac des Chats et le lac des Chènes offrent sur un parcours de 45 milles une bonne ligne de communication, mais il faudra creuser sept ou huit milles de canal pour tourner les rapides qui accidentent la rivière.

Depuis longtemps la partie inférieure de l'Outaouais sert à la navigation à vapeur, mais les canaux qui évitent les rapides, ont été construits à un époque où il n'y avait pas nos besoins commerciaux d'aujourd'hui, et leur capacité est trop limitée. Il faut de toute nécessité les agrandir si l'on veut y faire passer des navires de 1000 tonneaux, suivant le plan proposé par M. Shanly pour toute cet ligne de navigation. Le gouvernement a commencé, du reste, cet agrandissement, ainsi que nous l'avons dit dans la première partie de cette étude; mais la profondeur d'eau sur les buscs sera de 9 pieds seulement au lieu de 10, tel que proposé.

“ D'après les renseignements que j'ai pu obtenir, ” dit M. Walter Shanly, dans son rapport, “ touchant les profondeurs du Bas-Outaouais, je suis porté à croire que là gisent les plus sérieuses difficultés qu'il faudra surmonter dans l'exécution du projet qui fait le sujet de ce rapport, et je crains que ces difficultés n'augmentent à mesure que nous descendrons. Dans les 58 milles de navigation en eau calme entre Outaouais et Grenville, les bas-fonds sont probablement composés de barrages de vase et de dépôt d'alluvion, dont l'enlèvement n'occasionnerait pas beaucoup de travail ou de dépenses, et l'agrandissement des canaux de l'artillerie entre

Grenville et Carillon ne serait pas, non plus, une entreprise très difficile à exécuter. Mais on craint qu'il n'existe pas, dans le lac des Deux-Montagnes, un chenal assez droit et assez profond pour y permettre une navigation d'une capacité égale à celle à laquelle la nature a pourvu dans le Haut-Outaouais; le Matawan et la rivière des Français. Les bas-fonds du lac des Deux-Montagnes ont sans doute un fond rocheux, et il y a dans le chenal par lequel passent les steamers qui font le service entre Carillon et Ste. Anne, plusieurs endroits où l'eau est basse. Cependant il ne faut pas pour cela donner pour certain qu'il n'existe pas un chenal profond."

Les dimensions que propose M. Shanly pour les écluses des canaux que l'on devra construire, sont, selon lui, proportionnées à tous les besoins du commerce d'ici à un siècle. Elles sont comme suit :

Longueur	250	pieds
Largeur	50	"
Profondeur.....	10	"

Les propulseurs tendent sans cesse à remplacer les voiliers pour le transport des céréales de l'Ouest, et M. Shanly fait remarquer que " c'est pour cette classe de bateaux à vapeur qu'il croit la route de l'Outaouais et de la rivière des Français destinée à tenir la première place comme voie de commerce. La nature des eaux et des régions qui la bordent est particulièrement propre à la navigation des navires de cette classe. Encaissée sur la plus grande partie de son parcours, la route ne sera pas aussi avantageuse sous ce rapport, pour les navires à voile, que celles des grands lac. Mais les approvisionnements inépuisables sur tous les points de son étendue, et les facilités offertes pour prendre du combustible à différents intervalles, rendront toujours les frais pour la navigation à vapeur moindres sur cette route que sur aucune étendue égale de navigation sur le continent. Le propulseur peut aussi conserver sa marche uniforme sans crainte des tempêtes qui bouleversent les lacs tous les ans, durant l'automne, et causent de si grandes pertes de vies et de biens."

Plus loin il ajoute : " La route de l'Outaouais possède certaines qualités distinctives, qui lui donnent droit à d'autres considérations que celles qui s'appliquent à une simple voie à marchandises. Passant à travers le cœur du pays, elle peut s'enorgueillir de points de vue magnifiques qui, à mesure qu'elle deviendra accessible et connue, ne pourront manquer d'attirer les touristes; tant Européens qu'Américains, les eaux consistent en une suite de beaux lacs entre lesquels, à mesure que le pays sera habité et que la civilisa-

tion mettra ses ressources à profit, il s'élèvera des relations intérieures, qui créeront un commerce entièrement distinct du monotone trafic routinier de l'Ouest, le propulseur suivant le propulseur avec leurs éternels chargements de grains et de fleur. Prohiber pour toujours et délibérément l'usage sur les eaux de l'Outaouais, du steamer à roues avec ses cabines supérieures et sa promenade si commode, serait une faute."

En évaluant le coût de cette immense entreprise, M. Shanly a eu en vue la création d'une ligne complète pouvant donner accès à des vaisseaux de 1000 tonneaux et ayant un tirant d'eau de 10 pieds. Il calculait qu'il faudrait creuser dans ce but 58 milles de canal, lesquels coûteraient, y compris l'agrandissement du canal Lachine, \$370,000 par mille, et que leur construction, jointe à l'enlèvement des battures, nécessiterait une dépense totale de \$24,090,000. Il recommandait de mettre cette entreprise à exécution d'une manière graduelle et progressive, au prorata des ressources mises à notre disposition.

Les canaux du St. Laurent et Welland ont coûté environ \$150,000 par mille, mais la canalisation de l'Outaouais sera plus dispendieuse, vu que les excavations auront lieu dans un roc granitique extrêmement dur, et que les opérations devront se poursuivre, en beaucoup d'endroits, dans des lieux déserts et inhabités.

M. T. C. Clarke, qui a exploré l'Outaouais après M. Shanly, ne porte pas le coût de cette importante amélioration à un chiffre aussi élevé que ce dernier. Il est vrai qu'il ne comprend pas dans ses calculs l'agrandissement du canal Lachine, ni l'intérêt, les frais de justice et les indemnités pour dommages aux terres. Son évaluation est de moitié moindre que celle de M. Shanly. Elle est de \$12,057,680, ou \$571,934 par mille.

L'échelle de navigation qu'il a adoptée offrirait un passage à des navires jaugeant 1000 tonneaux; et les écluses des canaux auraient 250 pieds de long sur 45 de largeur et 12 pieds de profondeur sur les buscs. D'après le système de M. Shanly, la profondeur d'eau sur les buscs serait de 10 pieds. Cela fait une différence de plusieurs millions sur le coût de l'ouvrage.

L'hon. John Young n'était donc pas exactement renseigné en affirmant, à la séance du 18 janvier 1871, de la Chambre de Commerce du Canada, lors d'une discussion sur les canaux, que les calculs de M. Clarke étaient basés sur une profondeur d'eau de huit pieds seulement, alors qu'il eut fallu dire douze.

L'état suivant que nous extrayons du rapport de M. Clark, nous

fournit des données importantes sur le plan proposé par cet ingénieur, pour mettre à exécution cette énorme entreprise.

	Distances.		Niveaux.		Coût.
	Rivières et lacs.	Canaux Milles.	No. des éclus's	Niveau racheté. Pieds.	
Canal Lachine.....		8.50	5	43.75	Pas d'esti- mation.
Lac St. Louis.....	13.31				do do
Ste. Anne.....		1.19	1	1.00	469,672
Lac des Deux-Montagnes.....	24.70				
Carillon à Grenville.....	7.33	5.00	7	58.50	1,649,909
Battures Vertes.....		0.10			136,105
Rivière Outaouais.....	55.97				
Chaudière et des Chênes.....	3.75	2.61	6	63.00	816,733
Lac des Chênes.....	26.69				
Chats.....	1.70	0.60	5	50.00	681,932
Lac des Chats.....	19.28				
Snow aux chutes Noires.....	18.32	1.05	11	104.00	1,256,840
Rivière et lac Coulonge.....	24.93				262,414
Chapeau et L'Islet.....	4.85	0.14	2	18.00	243,507
Rivière Creuse.....	33.58				
Joachim et Matawan.....	51.74	2.26	14	148.20	1,757,653
Rivière Matawan.....	16.22	1.08	11	144.00	1,162,154
Sommet d'épanchement et tranchée	51.15	5.97			2,160,369
Rivière des Français.....	47.52	0.82	7	77.00	886,117
En outre, le génie et la surveillance					574,175
	401.44	29.32	64	665.70	\$12,057,680

Les Commissaires des Canaux expliquent comme suit, dans leur rapport, la différence entre les plans proposés par MM. Shanly et Clarke :

“ La ligne d'amélioration de M. Clarke est plus dans le large de la rivière, elle a plus de barrages, mais un nombre moindre de milles de canal, ainsi qu'il appert par le fait qu'en y comprenant le canal Lachine, il ne donne que 29 milles de canal là où M. Shanly en compte 58.

“ Ils traitent différemment le lac Nipissing. Ils proposent tous deux d'en faire le sommet et l'alimentateur du canal, mais M. Shanly proposait d'en élever la surface de 23 pieds jusqu'au niveau du lac à la Truite et d'inonder une très grande superficie des meilleures terres que l'on puisse trouver dans les environs, tandis que M. Clarke ne propose de l'élever que de 9½ pieds et d'abaisser le lac à la Truite de 8 pieds; et en abaissant aussi le lac à la Tortue de 7 pieds, et élevant le lac Talon de 21 pieds, il réduit ces quatre lacs à un niveau commun, les reliant entre eux et en faisant le biez de

sommet d'une navigation de 57 milles de longueur, ce qui créerait un vaste réservoir de 330 milles carrés en superficie, et offrirait une abondante alimentation d'eau, plus que suffisante pour répondre aux plus fortes demandes de la navigation. Son sommet sera de 651 pieds au-dessus du niveau de la mer et de 77 pieds au-dessus du niveau du lac Huron."

La voie de l'Outaouais aurait encore une plus grande capacité qu'aucune autre. Le tonnage de l'Erié est d'environ 6,000,000 par année, et celui du canal Welland de moins de 2,500,000. Il pourrait être annuellement sur l'Outaouais de plus de 30,000,000 (montée et descente).

Ce canal traversant une plus haute latitude que les routes Erié ou Welland, offrirait une période moindre de navigation que ses deux rivales. Mais la différence ne serait pas aussi grande que les adversaires de l'entreprise l'affirment. D'après M. Shanly, elle serait d'environ vingt jours par année. Cet inconvénient se trouve amplement compensé par le plus grand nombre de voyages que les vaisseaux pourraient faire en suivant l'Outaouais, à cause de son accourcissement.

La construction du canal de l'Outaouais paierait-elle un intérêt raisonnable sur son coût ? Les opinions sont à cet égard fort partagées. Nous croyons qu'on peut répondre en toute sûreté dans l'affirmative, si l'on admet—ce qui nous semble hors de doute—que cette route servirait de débouché à une immense partie du commerce de l'Ouest.

Les profits réalisés par le canal Erié, alimenté principalement par le commerce de l'Ouest, peuvent nous donner une idée de ce que nous obtiendrions inévitablement en construisant une autre voie de navigation, dont la supériorité serait incontestable. Non seulement les péages du canal Erié ont défrayé son coût de construction et de double agrandissement, mais ils ont encore suffi à payer l'exécution des autres canaux de l'état de New-York, longs d'environ 900 milles, dont les frais énormes se sont élevés à \$100,000,000.

La canalisation de l'Outaouais créerait une véritable révolution matérielle dans la partie supérieure de cette région. D'énormes étendues de terres, aujourd'hui encore à l'état désert, se peupleraient avant longtemps d'une population active et industrielle. Quarante à cinquante mille colons viendraient probablement s'établir sur les bords de l'Outaouais, du Matawan et de la rivière des Français, durant l'exécution de cette grande artère de communication.

L'industrie forestière prendrait un essor extraordinaire ; des moulins de tous genres utiliseraient les magnifiques pouvoirs d'eau

fournis par les nombreuses chutes qui accidentent la rivière, et la vallée de l'Outaouais deviendrait incontestablement la plus importante région manufacturière du pays. Les vaisseaux chargés de grain, à destination de Montréal, pourraient prendre des chargements de bois scié, qui s'écoulerait facilement sur les marchés de l'Ouest, où il serait fort en demande et commanderait des prix élevés.

Dans ses réponses aux questions posées par les Commissaires des Canaux, M. Alonzo Wright, député du comté d'Outaouais, observe à ce sujet : que le bois de troisième classe se vend aujourd'hui \$30 le mille au Minnesota, et que si ce canal était ouvert, les marchands canadiens pourraient expédier là ce bois, tout en faisant un immense profit à \$15 le mille.

M. A. J. Russell fait aussi remarquer un autre fait important : " Le total des frais d'une année d'affaires des fabricants de bois de l'Outaouais—non compris le transport—peut être porté maintenant à plus de \$8,500,000 ; pour le lard et la farine, leur dépense excède \$1,500,000, et si l'on considère que le transport de ces articles et autres coûte au moins six fois plus qu'il ne coûterait si la rivière était canalisée, il sera facile de comprendre quel avantage le commerce intérieur retirerait de la construction de ce canal."

En ouvrant à l'exploitation de nouvelles coupes de bois et un vaste marché à notre industrie forestière, la construction de ce canal aurait encore pour effet de diminuer l'exportation du bois carré et d'augmenter celle du bois scié, qui est infiniment plus avantageuse au pays.

La Chambre de Commerce d'Ottawa prétend que le grain de l'Ouest pourrait être moulu le long de la route au plus bas prix possible, et que les canaux n'étant pas continus, mais isolés—leur plus grande longueur devant être de trois milles—les frais de déchargement et de mouture ne seraient pas plus de la moitié de ceux payés sur le St. Laurent.

Ce canal faciliterait encore l'exploitation des superbes mines de fer, de plomb, de plombagine, de phosphate de chaux et de carrières de marbre qui abondent dans la région qu'il traverserait.

Il offre de grands avantages au point de vue militaire. Situé au cœur du pays, loin des points les plus menacés, il serait extrêmement utile pour le transport des approvisionnements militaires. En cas de guerre, les Américains pourraient détruire les canaux du St. Laurent sans qu'un seul de leurs soldats ne débarque sur le sol canadien, tandis que des canonnières pourraient se rendre du St. Laurent au lac Huron, en suivant l'Outaouais, en moins de temps qu'il ne faut maintenant pour atteindre le lac Érié.

Bref, cette œuvre est d'une nature à la fois commerciale et nationale, elle porte dans ses flancs d'immenses résultats économiques, et sa prompte réalisation ne pourrait manquer d'être saluée avec bonheur par tous les habitants de la grande vallée de l'Outaouais.

IV

CHEMINS DE FER.

Le mouvement progressif dans la vallée de l'Outaouais, depuis quelques années, a certainement été remarquable. Mais il eut été beaucoup plus important, si cette région eut eu plus de chemins de fer pour activer son développement.

Le chemin de fer est aujourd'hui le nerf de l'agriculture, du commerce et de l'industrie ; il accomplit des prodiges au point de vue matériel ; les villes naissent comme par enchantement sous sa puissante impulsion, et les pays qui n'ont pas de chemins de fer, semblent condamnés à rester stationnaires ou du moins à progresser lentement.

Ce fécond élément de progrès n'a pas cependant tout-à-fait manqué à la vallée de l'Outaouais, et avant longtemps, elle aura un réseau de voies ferrées assez complet, pour n'avoir à envier aux parties les plus favorisées même de la province d'Ontario.

Les voies ferrées maintenant en opération dans cette région sont le chemin de St. Laurent et Prescott, qui relie l'antique petite ville de Prescott à la cité d'Ottawa. Cette voie est à jauge étroite et fonctionne depuis bon nombre d'années. Elle a fait beaucoup pour le développement de la capitale et des comtés de Prescott et Russell. Son fret se compose surtout du bois de sciage, qui s'exporte des moulins de Hull et des Chaudières aux Etats-Unis.

Le chemin de fer du Canada Central fonctionne depuis peu d'années. Il s'avance depuis l'extrémité ouest d'Ottawa, près des Chaudières, sur un parcours assez considérable, à travers le vaste comté de Renfrew. Il met aussi la capitale en communication avec la ville de Brockville.

Il y a quelques semaines à peine, on a fait l'inauguration, d'une manière extrêmement solennelle, de la section du chemin, que l'on vient de construire entre Sand Point et Renfrew. On le prolongera jusqu'à Pembroke d'ici à quelques mois, si l'encouragement des municipalités répond à l'attente des promoteurs de l'entreprise.

Sur la rive nord de l'Outaouais, il n'existe qu'un tronçon de chemin de fer, long de 13 milles, entre Carillon et Grenville, et c'est pourtant là où le besoin de voies rapides de communication se fait le plus vivement sentir. Ce tronçon de chemin de fer a été construit, il y a une vingtaine d'années, par MM. Sykes, DeBergue et Cie. Ces entrepreneurs devaient confectionner un chemin de fer depuis Montréal jusqu'à Hull, en vertu d'une charte intitulée : "La compagnie de chemin de fer Montréal et Bytown," au coût de \$4,020,750. Et depuis longtemps, dans l'intérêt du pays, cette voie eut été mise à exécution, si la mort accidentelle du principal entrepreneur de la route, n'eut fait échouer l'entreprise.

Les projets de chemins de fer dans la Vallée de l'Outaouais se multiplient depuis quelques années, et il semble certain que la plupart vont passer dans le domaine de la réalité.

Il y a d'abord le "chemin de fer de jonction de Montréal et de la cité d'Ottawa," qui laisse la ligne du Grand-Tronc près du Côteau Landing pour se rendre à Ottawa. Cette voie est importante pour le commerce de bois, car elle sera la ligne de transport la plus rapide pour communiquer avec Burlington et les autres grands dépôts américains de bois, situés sur les bords du lac Champlain.

Le trajet entre Montréal et Ottawa sera aussi plus court par cette ligne que par toute autre route, ainsi que le prouve l'état comparatif suivant :

	Milles.
Par le chemin de fer de Prescott.....	166
Par la navigation.....	130
Par le chemin de fer de Vaudreuil projeté.....	114
Par le chemin de fer de Colonisation du Nord.....	119½
Par le chemin de jonction de Montréal et de la cité d'Ottawa....	116

Ce chemin est commencé et 15 milles de terrassement ont été exécutés. Du Côteau Landing à Montréal, des lisses supplémentaires seront placées à côté de celles du Grand-Tronc. On en porte le coût à \$1,556,755.

On a parlé aussi de continuer le Canada Central depuis Ottawa jusqu'à Vaudreuil. Les comtés de Russell et Prescott ont offert de souscrire libéralement en faveur de l'entreprise, mais le comté de Vaudreuil a refusé de lui venir en aide. Si ce projet semble abandonné pour le moment, il n'est pas impossible qu'on en assure la réalisation d'ici à quelques années.

Il est aussi fortement question de construire un chemin de fer en droite ligne de Toronto à Ottawa. La route a été explorée, il y a quelques mois, et les travaux ne seront pas lents à commencer. L'entreprise a pour principal promoteur Sir Hugh Allan, qui veut

créer une nouvelle ligne de communication indépendante du Grand-Tronc. Cette voie ferrée amènerait un commerce énorme à Ottawa, et serait pour cette ville une véritable source de richesse.

Ottawa devant être le terminus de tous ces chemins de fer, il est facile de pressentir quelle somme étonnante de prospérité lui réserve l'avenir, si tous ces projets se réalisent, comme tout semble l'indiquer.

Mais l'entreprise la plus importante comme la plus féconde en résultats pour la vallée de l'Outaouais, est incontestablement celle qui a pour but de relier la rive nord depuis Montréal jusqu'à Hull. Ce chemin aura un parcours de 120 milles et sillonnera les comtés de Laval, des Deux Montagnes, Terrebonne, Argenteuil, Outaouais et probablement Pontiac.

On en porte le coût à \$30,000 par mille, ou un total de \$3,600,000. Ce chemin sera construit au moyen d'un subside en terres de 5,000 acres par mille, sur le parcours de 60 milles, qui s'étend de Montréal à Grenville, et de 15,000 acres par mille pour la section entre Grenville et Hull, ou une moyenne de 10,000 acres par mille pour toute la distance. Montréal a souscrit un million de piastres en faveur de l'entreprise, et le comté d'Ottawa a voté \$200,000 dans le même but. La balance sera fournie par les souscriptions des autres municipalités intéressées et des actionnaires du chemin.

La praticabilité du chemin ne fait plus de doute. M. Charles Legge, ingénieur de renom, a exploré tout le chemin depuis Grenville jusqu'à Hull, et il a trouvé un plateau ou une série de plateaux de trois quarts de mille à 15 milles de largeur entre le bord de la rivière et la base des Laurentides, très favorable pour la culture et la construction d'un chemin de fer.

De Ste. Thérèse à St. Jérôme on construira un embranchement, que l'on poussera avant longtemps dans l'intérieur. Cet embranchement alimentera puissamment la ligne principale. Il servira de transit à tout le commerce du nord, qui se concentrera à St. Jérôme. Ce commerce est considérable et prend tous les ans de l'extension.

St. Jérôme est déjà un village de 1200 âmes et renferme plusieurs moulins et manufactures. Il a des pouvoirs d'eau douze fois plus puissants que ceux de Lowell, l'une des principales villes manufacturières de l'État du Massachusetts, et des industriels n'attendent que la construction de ce chemin, qui leur permettra de communiquer avec Montréal en deux heures de temps, pour utiliser cette force motrice.

On peut avoir une idée des avantages que l'agriculture retirera de ce chemin, par le fait seul que le transport d'un minot de grain

coûte maintenant aussi cher de St. Jérôme à Montréal, que de Chicago à Montréal, par chemin de fer.

Les municipalités qui subventionnent cette entreprise, n'encourent pas réellement de sacrifices. Leurs octrois d'argent leur seront rendus au centuple sous toutes les formes possibles.

Montréal en souscrivant un million pour assurer l'exécution de cette ligne a sans doute agi très libéralement. Mais cette ville eut sacrifié ses meilleurs intérêts en refusant cette subvention.

Car, ce chemin devant avoir son terminus à Hochelaga, fera pour la partie Est de Montréal ce que le Grand-Tronc a fait pour la section Ouest. Il lui amènera tout le commerce du nord de l'Outaouais, une bonne partie du trafic du Nord-Ouest et l'immense commerce de l'Asie, lorsque la grande route intercontinentale, dont ce chemin sera un tronçon important, sera continuée jusqu'au Pacifique.

Montréal pourra s'approvisionner de combustible, pour ne mentionner que ce fait, à beaucoup meilleur marché que maintenant. Or, ce point mérite d'être noté, lorsqu'on sait que cette cité consomme annuellement environ 200,000 cordes de bois, qui nécessitent une dépense tous les ans de plus d'un million et demi de piastres.

Le comté d'Outaouais a souscrit \$200,000 en faveur du chemin. Eh! bien, le triple de cette somme lui sera de suite rendu lors de l'exécution de la route. Le terrassement et les autres ouvrages, en outre des lisses en fer et du matériel roulant, coûteront plus de \$12,000 par mille, ou un total de \$600,000, qui seront distribuées sous forme de gages parmi les habitants du comté.

Ce chemin aurait de suite une énorme quantité de fret pour l'alimenter. Il servirait par exemple dans une grande mesure à l'exportation de 190,000,000 de bois scié, qui s'écoule annuellement des moulins de l'Outaouais sur les marchés américains. Car, le tableau suivant indique qu'il serait la voie la plus courte pour communiquer par Montréal avec Burlington, le principal dépôt de bois, situé sur le Lac Champlain, si l'on excepte le chemin de fer de jonction de Montréal et de la cité d'Ottawa, qui aurait sur lui un avantage de quatre milles.

	Milles.
1o. Distance par eau <i>vid</i> canal Chambly.....	310
2o. Par chemin de fer <i>vid</i> Prescott et Ogdensburgh.....	230
3o. Par chemin de fer de jonction de Montréal et de la cité d'Ottawa.....	213
4o. Par le chemin de fer de Colonisation du Nord de Montréal....	217½

Dans les conditions ordinaires, un chemin de fer ne saurait lutter

contre un canal, pour le transport d'un article aussi pesant que le bois. Mais dans le cas actuel, la différence de près de 100 milles en faveur du chemin de fer, lui assure une incontestable supériorité sur la voie d'eau.

On parle très fortement de prolonger ce chemin sur la rive nord jusqu'à la Rivière Creuse. Les intérêts de la province de Québec exigent qu'il soit continué aussi loin que possible dans cette direction, car il donnerait un élan remarquable à la colonisation et à l'industrie forestière. Aussi, le gouvernement doit-il être prêt à donner une subvention libérale pour assurer le succès d'une entreprise aussi éminemment nationale.

Un pont pourrait être jeté à cet endroit sur la rivière, afin de relier le chemin à l'artère que l'on construirait du côté sud jusqu'au lac Nipissing, dans le but d'offrir une voie de transit à l'immense commerce de l'Ouest et du Pacifique.

Ce chemin assurerait l'exécution d'un embranchement sur les bords de la Gatineau jusqu'à la rivière du Désert. Cette voie supplémentaire alimenterait dans une forte mesure la ligne principale et faciliterait la colonisation de cette fertile région. Une compagnie a déjà été formée dans le but d'exécuter cette nouvelle entreprise, et la Compagnie du chemin de Colonisation du Nord, ainsi que le comté d'Outaouais souscriront chacun \$100,000 au fonds-capital pour en assurer la réalisation.

Le chemin de la Gatineau a plus d'importance qu'on ne paraît le croire. Sa construction est aujourd'hui d'une nécessité absolue. Il développerait admirablement les ressources de cette contrée presque inconnue jusqu'ici, malgré ses avantages incontestables.

Nous avons déjà dit que la colonisation a poursuivi sa marche progressive jusqu'à cent milles au-dessus d'Ottawa, malgré la difficulté des communications. Il y a sur la route projetée un trafic considérable, qui se quadruplerait en peu d'années. Et les compagnies puissantes de MM. Gilmour, Hamilton, Hall, Bennett et Gouin, McLaren, Atkinson, Cameron et Edwards, Walsh, envoient chaque année dans les forêts de la Gatineau, un nombre considérable d'hommes et une grande quantité de provisions.

Il faudrait ajouter à ce trafic, celui des rivières Coulonge et du Lièvre, qui est aussi très considérable, et dont la route naturelle serait le chemin de fer de la Gatineau. Si l'on tient compte maintenant du flot d'émigration, qui se précipiterait dans le haut de la Gatineau, on aura une idée des chances de succès de ce chemin. Une population énergique, des pouvoirs d'eau magnifiques, une matière première abondante, n'est-ce pas assez pour créer des industries florissantes, si on leur ouvre un débouché avantageux ?

Nous savons encore que des hommes entreprenants n'attendent que l'ouverture de ce chemin pour fonder des industries considérables.

Cet embranchement se construira probablement le premier, mais d'autres avant longtemps sillonneront les bords des rivières du Lièvre, Nation, Rouge et autres du nord de l'Outaouais, et contribueront au développement de ces magnifiques vallées de l'intérieur, auxquelles un si bel avenir semble réservé.

La Vallée de l'Outaouais compte grand nombre d'hommes entreprenants, possesseurs de capitaux considérables, rompus aux difficultés, dont les intérêts sont étroitement liés à ses progrès, et ils ne sauraient mieux faire que de consacrer toute leur énergie à couvrir de chemins de fer cette importante région.

JOSEPH TASSÉ.

FLEURANGE.

(Suite.)

XXXVII

L'énergie, l'oubli de soi, la faculté de se vaincre, on a pu s'apercevoir que ces qualités étaient communes à Clément et à Fleurange. Il existait en effet, entre les deux caractères, une ressemblance qui avait été l'un des secrets, pour lui, de l'attrait transformé si vite en un sentiment plus vif ; pour elle, d'une confiance demeurée la même en dépit de la transformation d'une autre sorte qu'elle avait également subie. Maintenant, ils allaient se trouver engagés tous les deux dans une lutte semblable, lutte où ils étaient à la fois rapprochés par le même genre de souffrance, et séparés par un abîme.

Ah ! si Clément avait encore espéré, comme jadis, que de cette sympathie et de cette confiance naîtrait un jour un sentiment plus tendre, avec quelle joie, quel doux orgueil il eût joui de cette conformité qui, en toute occasion, se révélait entre eux. Mais tout avait changé d'aspect, il n'était plus question de bonheur pour lui-même ; il n'avait plus maintenant qu'à souffrir, et, à la lumière de ce qui se passait dans son cœur, à pénétrer dans celui qui s'était à la fois ouvert devant lui et fermé pour lui sans retour !

Toute l'énergie de Clément eût été impuissante à dissimuler à sa cousine l'état de son âme s'il se fut trouvé près d'elle. Mais, après les jours de sombre angoisse dont nous venons de parler, après s'être livré sans contrainte à un désespoir voisin de la démence, Clément finit enfin par retrouver la clarté de son jugement.

Un matin, il se leva avant le jour et il quitta la ville à pied. Il s'en alla très-loin, si loin que cette promenade pouvait être nommée un pèlerinage, car elle avait pour but une église, une petite église si modeste, qu'elle ne différait des habitations environnantes que par une croix de pierre qui ne s'apercevait que lorsqu'on était devant la porte au-dessus de laquelle elle se trouvait. Cette porte fut ouverte par celui que Clément venait chercher, un jeune prêtre, pieux et simple, jadis son condisciple, inférieur à lui par l'intelligence, mais son guide et son maître dans les régions où l'âme seule parvient. Ce que Clément cherchait en ce moment, ce n'était pas un épanchement, une confiance ; ce n'était pas même les consolations d'une chrétienne et discrète sympathie. Ce dont il avait besoin, c'était de recouvrer sa fermeté par un mâle aveu de sa faiblesse ; puis de prendre Dieu à témoin, en présence d'un ami, qui serait en même temps un juge, d'une résolution qu'il voulait s'engager à maintenir. Cette résolution, il l'avait déjà prise un jour, lorsque sa jeunesse touchait encore de bien près à son enfance. Il voulait aujourd'hui y demeurer fidèle avec un plus viril effort, car c'était après avoir entrevu et perdu l'espoir ; — avec un dévouement plus difficile, car celle qu'il aimait et aimerait seule ici-bas... elle en aimait un autre. Sa voix trembla en disant ces mots, mais il poursuivit ; " Et jamais un mot, un regard, un acte quelconque, ne devait la troubler, et lui apprendre ce qu'elle avait inspiré à celui qui saurait vivre près d'elle, sans elle, pour elle ! "

C'était enfin son ancienne devise : *Garder l'amour et briser l'espoir!* qu'il venait reprendre solennellement, avec ce sentiment pieux et grave qui accompagne tout sacrifice de soi-même.

On dira que beaucoup d'exaltation se mêlait à cette piété. J'en conviens. Mais c'était de cette exaltation qui, fidèle à la signification véritable de ce mot, élève le cœur dont elle s'empare et qui, impuissante, à coup sûr, si elle se donne comme suffisante, peut beaucoup néanmoins, lorsque le secours divin, appelé et voulu, la seconde pour aider, pour augmenter, en un mot pour *exalter* la force humaine!...

Le soir de ce jour, Clément reprit tranquillement sa place accoutumée au foyer des Müller. Aux questions de Wilhelm, il répondit que, pendant son long séjour à Rosenhain, il avait négligé des affaires auxquelles il avait fallu maintenant donner tout son temps. " Puis, je l'avoue, ajouta-t-il, j'ai été de mauvaise humeur et j'ai trouvé plus sage de vous épargner ma présence." A Berta, qui l'interrogeait de son côté d'une façon moins vague, il dit avec plus de franchise, mais pas avec plus de détails " qu'il avait eu un grand chagrin et qu'il lui demandait de ne jamais lui faire de questions

à ce sujet. " Puis il prit son violon et se mit à jouer quelques mesures de Bach.

Berta se mit au piano, et tandis qu'elle accompagnait ce morceau et plusieurs autres, son mari, qui battait la mesure près d'elle, fit la remarque que la mauvaise humeur de leur jeune ami avait un effet singulièrement favorable à son talent.

— Je vous jure, Dornthal, que jamais vous n'avez joué comme vous venez de le faire ce soir.

— Peut-être, dit Clément d'un air pensif. Oui, je crois que vous avez raison.

Il en était ainsi pour lui, la musique était la langue éloquente et voilée de son âme : tout ce qu'il savait si bien réprimer, ces paroles que, sous l'empire d'aucune tentation, d'aucune émotion, ses lèvres n'eussent trahies, elles faisaient vibrer les cordes qui frémissaient sous son archet, et ses pensées respoulées donnaient à l'instrument muet un accent impossible à rendre, et que personne n'entendait sans émotion et sans surprise.

Lorsqu'au bout de quinze jours, Clément reparut à Rosenhain, toute trace extérieure de l'agitation tumultueuse à laquelle il s'était livré avait disparu. Il reprit auprès de Fleurange son attitude accoutumée. Personne ne devina, elle moins que toute autre, qu'entre le passé et le présent, il existait pour lui la différence de la vie à la mort. Mais, sans qu'elle le sût, la sympathie nouvelle et étrange qui existait entre eux livrait à son cousin le secret de toutes ses pensées et de tous ses efforts. Elle aussi, en apparence, était redevenue la même qu'autrefois. Sa journée était active et remplie ; les soins qu'elle donnait à la petite Frida, et ceux qu'elle prodiguait à son oncle, le ménage, le travail, la promenade, l'étude, tout cela remplissait si bien ses journées, qu'il était bien rare que l'on pût la surprendre inactive ou pensive.

Hilda, sa cousine préférée, après avoir été un instant frappée, elle aussi, de l'hésitation avec laquelle elle avait répondu à ses questions sur le comte Georges, avait presque cessé d'attacher de l'importance à ce fait léger, en l'observant depuis ce jour dans le calme apparent de sa vie active. Un seul voyait clair et comprenait l'expression passagère de douleur et de fatigue qui, parfois, et pour un instant, voilait son front, et troublait son regard. Un seul, lorsque toute la famille était réunie le soir, s'apercevait de son absence, et la suivait en pensée jusqu'au petit banc près de la rivière, où il devinait qu'elle était allée pleurer un instant seule et sans contrainte. Tout ce qu'elle souffrait, il le souffrait lui-même, et il vivait ainsi, uni à elle et séparé d'elle chaque jour d'avantage.

Les semaines s'écoulaient cependant, ramenant de plus en plus dans l'intérieur de la famille la tranquillité et la joie. Le professeur reprenait graduellement ses forces morales et physiques ; le travail seul lui demeurait encore interdit, mais la lecture et la conversation étaient devenues pour lui des distractions permises et salutaires. Grâce à la présence de Hansfelt, ces conversations étaient parfois aussi intéressantes que par le passé, et l'on aurait pu croire que Ludwig Dornthal avait recouvré la plénitude de ses facultés, si une défaillance partielle de sa mémoire n'eût pas averti parfois ses amis que le mal n'était pas vaincu. Ainsi, par exemple, il se croyait souvent encore dans la vieille maison, et cette illusion était devenue plus forte depuis que tous ses enfants, sans en excepter Gabrielle, se retrouvaient autour de lui. Sur d'autres sujets, au contraire, il n'oubliait rien. Hansfelt retrouvait en lui la même exactitude et la même lucidité qu'autrefois, lorsqu'il s'agissait d'histoire et de science littéraire ou religieuse. On eût dit que la partie la plus haute de son intelligence renaissait la première et se ranimait de plus en plus au contact du noble esprit de son ami. Aussi les soirées s'écoulaient sans ennui, même pour les plus jeunes de la famille, en écoutant leurs entretiens.

Ces soirées se terminaient le plus souvent par de la musique, que le professeur demandait et exigeait même, comme une partie de son traitement, Clément alors prenait son violon, et il le prenait sans répugnance, car il s'était aperçu que sa cousine l'écoutait toujours avec attention. Il osait lui adresser ainsi ce langage mystérieux qui n'était compris que de lui seul, mais qui la faisait parfois tressaillir comme si elle eût entendu l'écho de sa propre souffrance.

Un soir qu'il avait joué mieux que de coutume, elle dit avec émotion :

— Ce morceau, dites-vous, s'appelle *une romance sans paroles* ; mais, Clément, cette musique a été assurément composée pour un chant, et les paroles qu'elle exprime, vous les connaissez, n'est-il pas vrai ?

— Non, répondit-il ; mais, comme vous, je crois les entendre et il me semble qu'elles existent quelque part.

Hansfelt, de son côté, avait écouté la musique avec attention.

— Oui, dit-il en souriant, elles existent dans le cœur de tous ceux qui aiment, surtout de ceux qui aiment sans espoir. Tenez, je vais vous dire en langue vulgaire, non, en langue rimée, ce que signifie la composition que Clément vient de nous jouer.

Il prit un crayon et écrivit à la hâte quatre vers dont l'idée, à peu près rendue par un poète français, était celle-ci :

Du mal qu'une amour ignoré
 Nous fait souffrir
 Je porte l'âme déchirée
 Jusqu'à mourir¹ !

Clément ne répliqua pas et changea brusquement de thème ; les enfants se levèrent et battirent des mains en entendant jouer leur tarentelle favorite, et leur gaieté devint bruyante.

Fleurange quitta la chambre sans être aperçue—elle le croyait, du moins ; —mais Hilda l'avait attentivement observée ce soir-là et elle la suivit, décidée à obtenir un aveu complet de ce qui se passait dans son cœur. Elle entra doucement après elle dans la chambre de sa cousine.

Fleurange ne l'attendait pas : elle s'était jetée sur une chaise, la tête appuyée sur ses deux mains, dans une attitude qui exprimait à la fois l'abattement et la douleur.

Hilda s'approcha d'elle et la prit dans ses bras. Fleurange releva vivement ses yeux pleins de larmes.

—Te souviens-tu, dit Hilda d'une voix douce et caressante, te souviens-tu, Gabrielle, de ce jour où, moi aussi, je pleurais dans la bibliothèque de notre chère vieille maison ? Tu me demandas pourquoi, et je te répondis en t'ouvrant mon cœur : Tu ne l'a pas oublié, n'est-ce pas ? Ne veux-tu pas aujourd'hui me répondre de même ?

Fleurange secoua la tête sans parler.

— Il m'a toujours semblé, poursuivit sa cousine, que le bonheur qui, depuis, a comblé ma vie, date de ma confiance en toi ce jour-là. Pourquoi ne veux-tu pas me traiter de même et espérer comme moi ?

— Le bonheur était sous ta main, répondit enfin Fleurange ; un chimérique obstacle t'empêchait seul de le saisir.

— Mais que d'obstacles semblent insurmontables et s'évanouissent pourtant avec le temps ou seulement avec une ferme volonté ! Pourquoi donc le comte Georges... ? lui dit-elle lentement, en baisant la voix.

— Arrête-toi ! Hilda, je t'en conjure ! s'écria Fleurange avec agitation.

Sa cousine s'arrêta, en effet, interdite.

— Écoute-moi bien, reprit bientôt Fleurange d'une voix plus calme, et, puisque tu le veux, parlons de lui ; j'y consens : parlons-en une fois, pour n'en plus parler jamais. Dis-moi, poursuivit-elle

¹ Alfred de Musset

avec un triste sourire, peux-tu me rendre une grande dame riche et noble comme lui ? Ou bien peux-tu lui ôter sa noblesse et le rendre pauvre comme moi ? Dans l'une ou l'autre supposition, dans la dernière surtout, s'écria-t-elle avec une tendresse dans la voix et le regard qu'elle ne put réprimer, ah ! sans doute, rien, rien que sa volonté ne pourrait me séparer de lui ! Mais il est évident, n'est-ce pas ? que le soleil se lèvera demain comme aujourd'hui pour nous tous, et nous ne sommes plus au temps des fées, où d'extraordinaires métamorphoses s'accomplissaient pour aplanir les difficultés et secourir les vœux des pauvres mortels. Aide-moi donc, Hilda, je t'en prie, aide-moi à oublier, à vivre et même à guérir, en ne me parlant plus jamais ni de moi-même ni de lui !...

Hilda la serra dans ses bras en silence et la tint longtemps embrassée

—Je t'obéirai, ma Gabrielle, lui dit-elle enfin ; je te promets de me taire désormais et d'attendre, pour te prononcer son nom, que tu me parles de lui la première.

XXXVIII

L'été et l'automne tout entier s'écoulèrent ainsi sans amener aucun incident nouveau, sauf quelques alternatives dans la lente convalescence du professeur, et pour Clément quelques instants de bonheur éclairés du reflet de ses espérances éteintes. Ces instants étaient rares et suivis de tristes réveils ; néanmoins, ils étaient doux et vivaient longtemps dans sa mémoire.

Un jour y demeura gravé ainsi ; un beau jour d'octobre où sa sœur Hilda et sa cousine avaient consenti à se laisser conduire par lui en bateau jusqu'à un lieu situé plus haut de leur demeure, où la rivière encadrait gracieusement une petite presqu'île ombragée. Ils avaient passé là plusieurs heures, causant ensemble avec l'abandon d'une douce intimité, et lisant tour à tour les passages préférés des livres qu'ils avaient apportés avec eux. En écoutant la voix argentée de Fleurange, en rencontrant ensuite son regard ému et sympathique lorsqu'à son tour, et non moins bien qu'elle-même, il faisait la lecture ; en se trouvant ainsi rapproché d'elle dans ce beau lieu solitaire, sans autre témoin que celle dont la tendresse pour tous les deux semblait former entre eux un lien de plus, l'espoir avait encore une fois pénétré dans son cœur, comme un hôte qui entre violemment dans une demeure qu'on lui tient fermée, mais, hélas ! pour en être promptement expulsé et laisser, solitaire comme avant, la demeure envahie.

Au retour, tandis qu'il ramait, les yeux fixés sur Fleurange, il vit, à mesure que le jour tombait, et que l'impression qu'elle venait d'éprouver—heureuse et douce, mais passagère—s'évanouissait de sa pensée, l'autre souvenir revivre plus triste, plus tendre que jamais, et donner à ses yeux, tantôt fixés sur l'eau rapide et sombre, tantôt errants sur le rivage, cette expression qu'il avait appris à si bien reconnaître ; expression qui pénétrait son cœur de pitié et de sympathie pour elle, mais qui en même temps le faisait frémir et palpiter d'angoisse, comme si chaque fois le fer ou le feu eussent touché sa blessure et l'eussent fait saigner !

Deux mois plus tard, la fête de Noël ramena encore pour lui un de ces instants de fugitif bonheur. La veille de ce jour (anniversaire jamais oublié de l'arrivée de Fleurange au milieu d'eux), l'heureuse famille toute entière réunie crut se retrouver aux plus beaux jours du passé. L'arbre de Noël fut aussi brillant qu'autrefois : mademoiselle Joséphine, aussi prompte à partager la joie de ses amis qu'attentive à leur éviter de partager sa peine, voulut contribuer à l'embellir, et chacun trouva suspendu à ses branches un souvenir de sa main généreuse. Puis, on tressa, comme jadis, les guirlandes de houx. Les filles du professeur les portèrent pour le dîner de famille. Fleurange cette fois suivit leur exemple sans se faire prier ; et plus tard la musique et la danse, la joie des autres qui devenait facilement la sienne lui firent éprouver une sensation de gaieté inaccoutumée, à laquelle elle se laissa aller naturellement et sans résistance : gaieté de la jeunesse, qui, dans certaines heures, triomphe de tout et reprend quelquefois avec excès la part qui lui a été refusée avec trop de rigueur. Le rire de Fleurange résonnait comme de la musique ; sa voix joyeuse se mêlait à celle des enfants et faisait bondir de joie celui qui la contemplait avec une extase mêlée de surprise. Ces yeux brillants, ce teint animé, tout cet éclat, que le bonheur ajoute à la beauté, avait depuis longtemps disparu de celle de Fleurange et Clément ne pouvait le voir renaître ainsi, sans ressentir un transport, comparable à l'ivresse, qui venait encore une fois lui faire tout oublier et tout espérer ! mais il fut bientôt et tristement rappelé à lui-même.

Madame Dornthal était assise près du fauteuil de son mari, d'où elle ne s'éloignait presque plus. Son bon sourire reparaisait sur ses lèvres tandis qu'elle regardait ses enfants se mouvoir autour d'elle, et elle se penchait de temps en temps vers Ludwig pour s'assurer avec joie qu'il prenait part à tout ce qui se passait, avec son plaisir accoutumé et une complète présence d'esprit. Tout d'un coup elle crut voir qu'il pâlisait. Elle regarda Clément en faisant de la main un geste qu'il comprit. Le bruit fatiguait son père :

en un instant le plus profond silence se rétablit et tous se rapprochèrent du fauteuil du professeur. Il semblait, en effet, soudainement fatigué ; ses yeux s'étaient fermés et il avait appuyé sa tête sur l'épaule de sa femme. Tous attendaient avec anxiété ses premières paroles au sortir de ce subit accès de somnolence. Il ouvrit, en effet, bientôt les yeux et promena autour de lui un regard vague et inquiet ; puis, se tournant vers madame Dornthal, il lui dit d'une voix triste en passant sa main sur son front :

—Dis-moi donc pourquoi Félix n'est pas ici. Je le savais, mais je l'ai oublié.

Cette défaillance nouvelle de sa mémoire, ce nom qui réveillait de si pénibles souvenirs, prononcé d'une manière qui ne l'était pas moins, mit fin à toute la gaieté de la soirée, et quoique cet accident, causé par un peu trop d'agitation et de fatigue, ne fût pas regardé comme fort grave, l'impression en fut sinistre, surtout pour Fleurange, qui avait pour la ressentir un double et récent motif.

Clément, mis au fait par Steinberg de leur rencontre avec Félix, la partagea silencieusement, et cette fois encore l'éclair de joie qui avait traversé son cœur, s'évanouit pour lui dans une nuit plus noire qu'auparavant. Mais ce qu'il ne pouvait prévoir, c'était l'influence décisive qu'allait avoir sur son humble destinée un événement grave et public qui, à cette même heure, se passait bien loin de là, et dans une sphère complètement étrangère à la sienne.

XXXIX

La fête de Noël était passée depuis près de quinze jours, lorsque, en arrivant chez les Müller un peu plus tôt que de coutume, Clément rencontra Wilhelm sur le seuil de sa porte.

—Ah ! dit-il, vous venez à propos : voici de la besogne. Il est arrivé ce matin un courrier de Pétersbourg porteur de grosses nouvelles : il va y avoir un terrible mouvement dans nos affaires.

—Voulez-vous parler de la mort de l'empereur Alexandre ? Oui. Je la sais depuis hier. Mais qu'y a-t-il encore ?

—Bien autre chose, ma foi ! Constantin est mis de côté. C'est le grand duc Nicolas qui va succéder à son frère.

—Vous en êtes sûr ?

—Oui. Mais ce n'est pas tout : cette nouvelle-là circulait depuis

hier ; mais celle que le courrier de ce matin a apportée est plus grave. Il paraît qu'un complot a éclaté.

—Un complot ! Où cela ?

—A Pétersbourg. Le courrier est parti le 24 décembre ; ce jour-là on se battait sur la grande place du palais, et l'empereur était au milieu de la mêlée.

—Constantin ?

—Eh ! non ; son frère.

—Le grand-duc Nicolas ? C'est lui qui est à la tête du complot ?

—Non, au contraire. Ce serait plutôt Constantin ; mais ce n'est pas lui non plus... Au fait, on n'y comprend rien : tout cela est encore confus au dernier point. Quoiqu'il en soit, venez, s'il vous plaît m'aider. Nous allons avoir des dépêches à expédier de tous côtés. On saura sans doute ce soir d'autres nouvelles, et je devine qu'à l'heure qu'il est Waltheim (Waltheim était le chef de la maison dont ils étaient les agents principaux) doit être hors de lui.

Les deux amis sortirent ensemble. Ils avaient à peine fait deux pas dans la rue, qu'ils rencontrèrent un groupe assez nombreux arrêté devant la porte cochère d'une maison de belle apparence située presque en face de celle de Müller.

Cette maison était la légation de Russie. A leur première question, ils apprirent qu'un courrier venait d'arriver, à cheval, couvert de poussière et à moitié mort de fatigue. Il avait quitté Pétersbourg le 26 et avait fait la route en dix jours.

—Sait-on quelque chose des nouvelles qu'il apporte ? dit Müller, à l'individu qui venait de lui donner ce renseignement.

—Rien, comme de raison. On ne saura d'ailleurs *ici*, dit-il en désignant la maison diplomatique, que ce qu'il leur conviendra de nous faire savoir.

Müller et Clément poursuivirent leur route.

—Le 26 !... dit Müller. Ce serait pourtant bien intéressant de pouvoir deviner le contenu de ces dépêches.

—Il doit arriver bientôt des nouvelles de la même date aux autres légations, sans compter celles qui nous seront sans doute expédiées au plus tôt par notre correspondant... Mais, j'y songe, un des attachés de la légation de France est presque mon ami... si j'allais chercher auprès de lui quelques renseignements ?

Müller trouva l'idée excellente, et, sans tarder davantage, Clément le quitta pour se rendre à la légation de France, tandis que Müller se dirigeait vers la maison Waltheim, où se trouvaient leurs bureaux et où ils devaient se rejoindre plus tard.

Le jeune attaché en question se nommait le vicomte de Noisy. Il avait assisté à une des séances publiques où Clément avait parlé avec succès et l'avait pris en goût ce jour-là. Depuis lors, ils faisaient de temps à autre, ensemble, des promenades à pied et à cheval, et le vicomte recherchait toutes les occasions de le rencontrer avec un empressement auquel Clément se reprochait parfois de ne pas répondre assez chaudement... Il comptait donc sur un bon accueil, et en effet dès qu'il se fut nommé, on l'introduisit dans un petit salon, voisin de la chancellerie, où M. de Noisy passait la plus grande partie de ses journées et où il le trouva assis à une table couverte de papiers. Avant que Clément eût le temps de dire un mot :

—Venez-vous m'apporter des nouvelles, s'écria le jeune attaché, sans quitter sa place, ou bien venez-vous m'en demander ?

—Quelle question ? Vous savez bien que nos courriers de commerce n'ont pas facilement l'honneur de gagner de vitesse les courriers de cabinet ?

—Cela leur arrive cependant parfois.

—Il n'en est point ainsi aujourd'hui, malheureusement.

—Tant pis, car le nôtre n'est pas arrivé encore.

—Celui de la légation de Russie arrive à l'instant ; il a quitté Petersbourg le 26.

—Oui, nous venons de l'apprendre. C'est une vitesse fabuleuse ; aussi je crains que le nôtre ne réussisse pas à faire le même tour de force. Pourtant ils ne s'endorment pas à l'ambassade de France à Pétersbourg.

En ce moment on sonna vivement. Un huissier ouvrit la porte et fit un signe au vicomte qui s'élança.

—Le courrier ! s'écria-t-il. Bravo ! Vive l'ambassadeur ! N'être que d'une heure en retard sur le courrier russe, c'est merveilleux ! Tenez, mon cher, voilà des cigares ; mettez-vous dans ce fauteuil et attendez-moi, je reviendrai tout à l'heure vous apporter des nouvelles.

Mme CRAVEN.

(A continuer.)

CHRONIQUE DU MOIS.

Il est très vrai, dit le *Courrier des Etats-Unis*, que depuis le Président Lincoln, aucune mort n'a autant ému le peuple américain que celle de M. Horace Greeley. Tant qu'il vivait, c'était un philosophe, un rêveur, un excentrique, et par surcroît un brave homme, ce qui lui valait des sympathies familières, et faisait que, quand il passait, on se retournait et l'on souriait à son chapeau et à son paletot singuliers. Le gros du peuple n'en savait pas davantage sur son compte, et quelques personnes seulement, l'élite il est vrai, n'ont pas été étonnées quand soudainement il est devenu l'homme le plus sérieux et le plus important du pays. Depuis qu'il est mort, il s'est opéré une transfiguration. Greeley est mort d'ambition, de douleur domestique et de ruine ; il ne se trouve pas une voix pour dire que son ambition n'était pas noble et légitime ; pas un cœur à qui son chagrin n'inspire la plus tendre sympathie ; pas une bourse qui ne se fut ouverte d'elle-même pour lui refaire une fortune.

M. Greeley était né à Amherst, dans le New-Hampshire, le 3 février 1811. Il était donc âgé de 61 ans.

Le Président Grant s'est fait un devoir et un honneur d'assister à ses funérailles ainsi que toutes les sommités politiques et littéraires des Etats-Unis. Toute la presse s'est accordée à dire, dans le temps, que le Président avait fait là, une noble action.

La troisième session du 43^e Congrès a été ouverte au commencement du mois à Washington. Les journaux américains sont sobres de commentaires sur le message, dans lequel tous s'accordent avec raison à ne voir qu'un résumé statistique de la situation.

Il en ressort cependant, ajoute le *Courrier des Etats-Unis*, une conclusion satisfaisante, c'est que la République américaine est dans un état de paix et de prospérité que rien ne menace, et nous faisons des vœux sincères pour voir se perpétuer cette heureuse situation qui peut, à un moment donné faire contre poids aux agitations et aux déchirements de l'ancien monde.

* *

La discussion sur la situation gouvernementale, et sur les relations des pouvoirs exécutif et législatif a fini par amener une crise en France. Après de vifs et longs débats, l'Assemblée a approuvé, par 370 voix contre 334, la motion présentée par M. Dufaure, ministre de la justice, dans son discours du 28 ultimo, par lequel l'Orateur prenant la défense du Président, conseillait la conciliation, déclarait que la responsabilité ministérielle existe déjà, que les ministres ne se sont jamais mis à couvert derrière le Président, combattait la proposition d'enlever au Président le droit de parler devant l'Assemblée, comparait la position du Président de la République française à celle du Président des Etats-Unis, qui a le droit de frapper les lois de veto et dont les pouvoirs sont si considérablement augmentés pendant les vacances du Congrès.

Bref la discussion s'est terminée par la nomination d'une commission composée de trente membres qui est chargée de trancher les difficultés. Cette commission est à l'œuvre.

* *

La seconde Session du second Parlement Provincial de Québec vient d'être prorogée. Le ministère est sorti victorieux de tous les assauts que lui a livré l'opposition qui s'est montrée plus remuante que jamais. On prétend que notre politique locale n'a pas avancé d'un pas dans cette session, d'autres disent qu'elle a reculé, et la discussion se continue dans les journaux.

La question d'une Université à Montréal, a eu un dénouement tout à fait imprévu. La cause est portée à Rome et le projet a été ajourné devant les chambres. Les autorités religieuses de Québec et de Montréal, ont délégué à Rome leurs représentants respectifs qui sont Monseigneur l'Archevêque de Québec, avec le Recteur de l'Université M. Hamel et Monseigneur des Trois-Rivières, avec le R. P. Braun de la Société de Jésus. Le public s'attend à un procès en forme devant la Cour Romaine qui n'aura pas à se plaindre de l'indifférence religieuse dans la Province ecclésiastique de Québec.

Salut, nouvelle année.....
 Salut ! quels dons chargent ta main ?
 Quel bien nous apporte ton aile ?
 Quels beaux jours dorment dans ton sein ?
 Que dis-je ! à mon âme tremblante
 Ne révèle point tes secrets ;
 D'espoir, de jeunesse, d'attraits,
 Aujourd'hui tu parais brillante !
 Et ta course insensible et lente
 Peut-être, amène les regrets !

Ainsi se trouble l'âme du poète. Mais le publiciste est comme le soldat sous l'armure. L'orage qui se forme à l'horizon politique, ne l'effraye point. Il est prêt à tout événement. Il est comme la sentinelle avancée de l'opinion publique. Il doit l'éclairer et l'avertir à l'heure du danger, mais jamais la troubler ! Il ne peut donc être triste, lorsque tout le monde est dans la joie, surtout sur le seuil de l'année qui commence. Aussi, voyez comme les mains s'unissent, les cœurs refroidis se réchauffent, les liens de famille se resserrent, les souhaits s'échangent sincères et fervents, peut-être ! Contemplez avec nous ces rians tableaux, " j'aime a dit quelqu'un, la visite aux grands parents, le petit fils a rêvé d'un tambour ou d'un cheval de bois, la petite fille d'une superbe poupée, la grande sœur d'une belle robe, la jeune femme d'un bracelet ; c'est une si douce chose pour nous tous, grands et petits enfants, que de voir nos rêves réalisés !

Ceux qui donnent les étrennes se souviennent alors avec bonheur de celles qu'ils ont reçues jadis ; ils embrassent avec une tendresse nouvelle leur vieux père et leur vieille mère, en songeant à leurs bontés passées qui viennent s'ajouter par le souvenir à leurs bontés actuelles transférées à la nouvelle génération."

Mais au tableau, il faut une ombre. Quand la famille se réunit, il manque souvent quelqu'un. Quelquefois, c'est un père, même une épouse ; quelquefois même, un frère ou une sœur, qui ne se rattachent plus à nous, dans notre cœur, que par les liens du souvenir ! Ne les oublions pas, ils pensent à nous.

Entrons maintenant dans la mansarde du pauvre. La misère est une bien triste compagne. Le froid, la faim, la tristesse ne donnent guère d'espérances. Il y a là de pauvres petites créatures avides de recevoir. Ah ! combien est malheureux le père malade qui n'a rien à donner à l'enfant qui demande ! Et la mère, elle a bien quelque chose, mais ce sont des larmes ! pauvre mère, tu n'as pas même de pain !

Riches, que votre mission est belle dans ce monde, si vous la comprenez ! Ah ! je vous respecte, je vous aime, si vous êtes charitables, si vous êtes

membres d'une société de bienfaisance ; mais je vous abhorre, si vous passez votre vie, dans la sordide et stérile contemplation de vos écus ! Comprenez-vous ce que c'est que de relever un courage abattu par le malheur, que de conjurer un désespoir, que de réchauffer, que de nourrir, que de vêtir la misère ! Ah ! si vous ne le saviez pas, vous n'auriez donc jamais rencontré sur votre route, l'ami, le consolateur du pauvre, le prêtre et la sœur de charité..... Riches, associez-vous à leur œuvre, faites le bien, soyez au nombre des bienfaiteurs de l'humanité souffrante.

En présentant ce tableau à nos lecteurs et à nos aimables lectrices, nous ne voulons pas les affliger, mais leur rappeler qu'il n'y a pas de joie sans mélange.

Aidons-nous, secourons-nous les uns les autres ; c'est le plus beau souhait que nous puissions faire au début de la nouvelle année.

Notre *Revue*, comme un membre de la famille, glisse à la dérobée sa carte sur la table commune, en leur disant : " Je vous souhaite, oui, je vous souhaite une bonne et heureuse année ; je souhaite aux parents la santé et le bonheur de leurs enfants, et aux enfants la santé de leurs parents ; je vous souhaite le goût du bonheur intérieur, l'union et cette paix qui appartient aux hommes de bonne volonté, comme la gloire appartient à Dieu ; je vous souhaite le goût des joies de la famille, de ces plaisirs doux et purs, auxquels je serai heureux de contribuer en vous offrant une lecture qui puisse intéresser votre esprit sans rien coûter à votre cœur."

BIBLIOGRAPHIE.

Le Questionnaire Annoté du Code Civil du Bas-Canada, par Edouard A. Beaudry, notaire à Varennes. T. I. Montréal. C. O. Beauchemin et Valois, libraires-imprimeurs. Un volume grand in-8, XII-580 pp. Prix \$3.00.

Voici le quatrième ou cinquième ouvrage que des hommes d'étude et de travail entreprennent de publier sur notre code ; mais il n'en est pas que je souhaite voir achever, plus que celui-ci. Aucun, en effet, ne sera plus utile aux jeunes gens qui étudieront notre droit civil, et c'est à eux, nous dit M. Beaudry, que ce livre est spécialement destiné.

Cet ouvrage, quand il sera terminé, aura cinq volumes. Le premier, celui que nous avons maintenant devant nous, comprend tout le livre premier du Code Civil, sur les Personnes et les Corporations. C'est un vrai catéchisme, dans lequel l'auteur expose sous chaque article du Code, les points saillants de droit, contenus dans l'article, lequel généralement est reproduit à peu près textuellement. L'auteur a ajouté des explications et des notes, lorsqu'il a pensé que l'étudiant trouverait de la difficulté à comprendre la portée exacte et le sens complet de l'article. Ce seul volume contient, paraît-il, plus de trois mille cinq cent notes.

L'auteur a suivi dans ces références aux explications un système qui n'a pas été généralement adopté par les auteurs, quoiqu'il y ait de respectables précédents en sa faveur ; pour ma part, je trouve que dans l'ouvrage de M. Beaudry ce système ne donne lieu à aucune confusion. Dans les questions et les réponses qui demandent quelque éclaircissement, l'auteur place des lettres A. B. C. etc. Ces lettres renvoient à la suite de la réponse pour les notes et à chacune de ces lettres indicatives se rattache l'explication de la partie de l'article où elle se trouve. Si une même partie d'article exige plusieurs explications, elles sont divisées dans les divers numéros de la note comme suit : A 1, 2, 3, etc. Cette manière d'annoter une loi, dit M. Beaudry, n'est pas nouvelle. Elle a été employé par Pothier dans ses notes sur la *Coutume d'Orléans*, par Jousse dans son *Commentaire de l'ordonnance de 1667*, par Paillet dans son *Manuel de droit français*, etc.

Voici un extrait pris au hasard qui fera encore mieux comprendre le système :

“ 39. D. Que comprend le mot serment (A) ?

R. Dans le mot serment (B) est comprise l'affirmation solennelle qu'il est permis à certaines personnes (C) de faire au lieu de serment (D).

Art. 17, No 15 (E).

(A) "Le serment est un acte par lequel celui qui jure prend à témoin de la vérité d'un fait ou de la sincérité d'une promesse, Dieu comme vengeur du parjure." (5 Larombière, *Théorie et pratique des obligations*, page 428.)

(B) Voyez :

1^o S.R.B. C. chap. 82, sec. 13 ;

2^o S.R.C. chap. 5, sec. 6, §13 ;

3^o Le Code de Procédure Civile du Bas-Canada, Arts. 11, 30, 31, 255 et suiv., 328 et s., 342, 443 et s., 798 et s., 807, 834, 902, 986, 1259, 1266, 1270, 1282, 1308, 1328, 1334, 1346 ;

4^o Les articles suivants du Code Civil : 22, 89, 256, 291, 373, 1246, et s., 2140 et s., 2151, 2274.

(C) V. G. Aux Quakers, (S. R. B. C. chap. 34, sec. 8.)

(D) Les prêtres ne font pas serment sur les Saints Evangiles comme les simples particuliers. Ils jurent en mettant la main sur leur poitrine ; un usage immémorial a consacré cette pratique qui est devenue un droit indéniable, et les tribunaux l'admettent sans difficulté.

(E) Voyez l'Acte d'interprétation du Canada, 31 Vict. chap. 1 sec. 7, No. 16."

On voit par cet extrait le système de références suivi par M. Beaudry, et quelle grande somme de renseignements et d'explications ce système permet de grouper sans la moindre confusion et dans un très-court espace. Pour la classe de personnes à laquelle ce livre est destiné, cette manière est de beaucoup préférable à celle adoptée par Marcadé, Demolombe et la plupart des auteurs français.

Telle est la forme de ce livre.

Quant au fond, je dois avouer que je n'ai pu, avant d'écrire cette notice bibliographique, lire cet excellent livre en entier. Cependant, j'en ai pris une connaissance suffisante pour me sentir autorisé à dire que les explications qu'il contient indiquent chez leur auteur une connaissance profonde de notre droit, un grand esprit de discernement dans l'exposé des difficultés légales, et un jugement remarquablement éclairé dans leur solution. Mais ce que j'admire encore plus c'est le plan de ce livre et le bel ordre avec lequel, d'un bout à l'autre, l'auteur fait avancer ses commentaires, ses notes et ses explications ; toujours sobre de remarques, mais faisant les remarques ou les réflexions naturellement demandées par le sujet qu'il traite. Le titre modeste de *Questionnaire* ne donne qu'une idée extrêmement imparfaite du cadre très-ample et très-large que l'auteur s'est tracé ; et il ne suffit pas d'une lecture hâtive pour se rendre compte de la manière savante dont l'auteur a rempli son cadre.

Plusieurs auteurs canadiens sont nommés dans le livre de M. Beaudry, et entre autres le juge Loranger et le juge Beaudry. Les travaux de ces deux honorables magistrats sont déjà cités avec avantage devant les tribunaux. L'ouvrage de M. Beaudry le sera aussi, je n'en doute pas ; et plus il sera connu, plus il acquerra autorité ; car je suis d'opinion que son auteur ne le cède en science légale à aucun des juriconsultes canadiens qui ont écrit sur le Code. Ce livre a sa place marquée dans la bibliothèque de tout homme de loi ; et j'espère que le public instruit appréciera assez hautement les travaux de M. Beaudry, pour que ce dernier se sente tenu en honneur de compléter l'ouvrage dont il vient de nous donner une faible partie.

ANNUAIRE

DE LA

“REVUE CANADIENNE.”

Avec cette livraison est complété le neuvième volume de la *Revue Canadienne*.

Il y a déjà neuf ans que l'idée est venue à quelques amis des lettres de fonder un organe pour la jeunesse instruite et studieuse où elle put trouver, non-seulement un accueil bienveillant, mais encore quelque compensation à son travail !

On ne connaissait alors que la presse quotidienne qui pouvait offrir des avantages de ce genre, et nous n'ignorions pas son peu de succès.

Qui d'entre nous, ne connaît pas le goût du public pour les œuvres de l'esprit, et combien de fois il a fallu lui faire violence pour l'intéresser aux jouissances de l'âme et du cœur.

Cependant notre exemple a été imité depuis par d'autres publications qui paraissent poursuivre le même but avec succès, nous voulons parler de l'*Opinion Publique* illustrée, et de l'*Album de la Minerve*. Faut-il en conclure que le public sait mieux apprécier aujourd'hui, le goût qui manquait autrefois pour la lecture.

C'est possible, mais nous ne pouvons pas affirmer que la carrière du journaliste soit encore une carrière bien lucrative, car nous savons par expérience que ceux qui s'y livrent le font encore bien souvent pour l'amour de l'art.

Pour en revenir à notre entreprise, on a deviné notre faible, et si le succès n'a pas toujours couronné nos efforts, nous pouvons nous rendre ce témoignage, d'avoir toujours été fidèles à notre programme.

La *Revue Canadienne* a certainement contribué pour sa part à enrichir notre répertoire national et si le patronage du public, ne nous fait pas défaut, nous pourrons tous les ans améliorer notre recueil et le perfectionner.

Comme on a pu le remarquer, les écrits canadiens occupent toujours la première place dans la *Revue* et nous empruntons le moins possible à l'étranger.

Ce ne sont pas les écrivains qui manquent et malgré nos ressources très limitées, nos collaborateurs n'ont pas cessé de nous prêter leur bienveillant concours. Nous nommerons en particulier, M. le Dr. DeGuise, de Québec, l'auteur du joli roman canadien, "Hélika," et de la touchante légende, "le Cap au Diable" dont nous publions la fin dans cette livraison. M. le Dr. Grenier de Montréal, qui a fait d'excellents traités sur l'hygiène publique. M. Joseph Tassé, jeune écrivain de talent qui a écrit de hautes et belles études d'économie politique, au point de vue canadien et dont la plume laborieuse vient encore de publier un travail très long et très élaboré, sur la Vallée de l'Outaouais. Nous lui devons encore les Canadiens de l'Ouest qui sont pour lui une mine inépuisable et qui font le plus grand honneur au nom canadien. M. Benjamin Sulte, auteur des *Laurentiennes* et d'une histoire inédite de la ville des Trois-Rivières, dont la plume élégante et facile aborde indistinctement tous les sujets, littéraires, historiques et scientifiques. M. Eustache Prudhomme, notre estimable chroniqueur, lauréat de l'Université Laval, dont nous avons publié le délicieux poème, intitulé la "Découverte du Canada" que tous nos lecteurs ont dû admirer. Enfin, et nous en passons Monseigneur le Grand Vicaire Raymond de St. Hyacinthe, qui a signé dans la *Revue* de très belles pages sur des questions religieuses et philosophiques.

Sans rien dire de trop, nous pouvons assurer nos lecteurs que nous entrons dans la nouvelle année, plein de courage et de dévouement, et résolu à travailler plus que jamais aux luttes de l'esprit contre celles de la matière et à l'avancement des lettres et des sciences en Canada.

Comme le Bureau de Direction doit subir des changements dans sa composition, nous attendons à une prochaine livraison pour en faire connaître le résultat.

Mais il y a une chose certaine, c'est que la publication de la *Revue* va continuer et ce sera sans aucun doute une bonne nouvelle pour nos aimables lectrices qui pourront voir la suite et la fin du beau et intéressant roman de madame Craven, l'histoire de la douce, belle et noble Fleurange.

Le Gérant :

L. W. TESSIER.

TABLE DES MATIERES

DU

TOME NEUVIÈME DE LA "REVUE CANADIENNE."

JANVIÈR 1872.

	PAGES
Hélika, Mémoire d'un Vieux Maître d'Ecole, (Roman Canadien) suite, par M. DR. CHS. DEGUISE.....	5
Les Canadiens et les Américains, par M. CHARLES MARSHALL.....	23
Le Saint Maurice, (Notes de Voyage), par M. E. GÉRIN.....	33
Ballade, (Poésie), par M. E. PRUD'HOMME.....	58
Louis Joliet, (Suite), par M. P. MARGRY.....	61
Chronique du Mois, par M. JOSEPH TASSÉ.....	74

FÉVRIER.

Hélika, Mémoire d'un Vieux Maître d'Ecole, (Roman Canadien) suite, par M. DR. CHS. DEGUISE.....	81
Unification Internationale des Monnaies, par M. R. S. M. BOUCHETTE.....	96
Le Journal des Jésuites, par M. BENJAMIN SULTE.....	108
Louis Joliet, (Suite), par M. P. MARGRY.....	121
Fleurange, par Mme. CRAVEN.....	139
Chronique du Mois, par M. E. PRUD'HOMME.....	155

MARS.

Hélika, Mémoire d'un Vieux Maître d'Ecole, (Roman Canadien) suite, par M. DR. CHS. DEGUISE.....	161
Les Canadiens de l'Ouest : Pierre Falcon, par M. JOSEPH TASSÉ.....	175
Commerce avec les Antilles, par M. J. M. LEMOINE.....	184
Souvenir du Canada, par M. XAVIER MARMIER.....	191
Louis Joliet, (Suite et Fin), par M. PIERRE MARGRY.....	205
Fleurange, (Suite), par Mme CRAVEN.....	220

AVRIL.

Hélika, Mémoire d'un Vieux Maître d'Ecole, (Roman Canadien) suite, par M. DR. CHS. DEGUISE.....	241
Bataille de Dorking, traduite du <i>Blackwood's Magazine</i> , par M. CHARLES YRIARTE	250
Religion, Science, Patrie, par M. E. RAMEAU	266
La Confédération Canadienne, par M. F. LEPLAY.....	278
Fleurange, (suite), par Mme CRAVEN	282
Chronique du Mois, par M. L. W. TESSIER.....	302

MAI.

Hélika, Mémoire d'un Vieux Maître d'Ecole, (Roman Canadien) fin, par M. DR. CHS. DEGUISE.....	321
Les Canadiens de l'Ouest : Jacques Fournier, par M. JOSEPH TASSÉ.....	342
Notes de Voyages : Le Golfe et les Provinces Maritimes, par M. J. A. GÉNAND.....	345
Les Varennes de Verendrye, par M. PIERRE MARGRY.....	362
Bataille de Dorking, traduite du <i>Blackwood's Magazine</i> , par M. CHARLES YRIARTE	385
Chronique du Mois, par M. E. PRUD'HOMME.....	394

JUN.

Fleurange (suite), par Mme CRAVEN.....	401
Notes de Voyages : Le Golfe et les Provinces Maritimes, (suite et fin), par M. J. A. GÉNAND.....	416
Le Chemin de Fer Canadien du Pacifique, par M. JOSEPH TASSÉ.....	434
Les Archives du Canada, par M. BENJAMIN SULTE.....	472
Chronique du Mois, par M. E. PRUD'HOMME.....	476

JUILLET.

Fleurange (suite), par Mme CRAVEN.....	481
Le Chemin de Fer Canadien du Pacifique (suite et fin), par M. JOSEPH TASSÉ..	498
L'empoisonnement Chronique par le Plomb, par M. DR. GEORGE GRENIER.....	521
Bataille de Dorking, traduite du <i>Blackwood's Magazine</i> (suite).....	541
Chronique du Mois, par E. PRUD'HOMME.....	551
Bibliographie : The Canadian Parliamentary Companion, Henry J. Morgan, Editor ; printed by John Lovell, 1872, 514 pages, par M. BENJAMIN SULTE.....	557
Contagion de la Variole, par le Dr. George Grenier, M.D., Montréal. Typographie le <i>Nouveau-Monde</i> . In-18, 56 pages, par M. DR. LARAMÉE.....	560

AOUT.

Fleurange (suite), par Mme CRAVEN.....	561
La Découverte du Canada, (Poème couronné par l'Université Laval), par M. E. PRUD'HOMME.....	578
Entretien sur les Etudes Classiques, par M. J. S. RAYMOND, Ptre.....	598
Le Pays de Galaad, par le R. F. LIÉVIN DE HAMME.....	615

Bataille de Dorking, traduite du <i>Blackwood's Magazine</i> (suite), par M. CHARLES YRIARTE.....	632
Bibliographie: Annuaire de Ville-Marie, Annuaire de l'Université Laval de Québec pour l'année Académique 1872-73, par M. L. W. TESSIER.....	640

SEPTEMBRE.

Fleurange (suite), par Mme CRAVEN.....	641
Entretien sur les Etudes Classiques (suite et fin), par M. J. S. RAYMOND, Ptre.....	671
Le Pays de Galaad (suite et fin), par le R. F. LIÉVIN DE HAMME.....	686
Bataille de Dorking, traduite du <i>Blackwood's Magazine</i> (suite et fin), par M. CHARLES YRIARTE.....	698
Chronique du Mois, par M. E. PRUD'HOMME.....	712

OCTOBRE.

Fleurange (suite), par Mme CRAVEN.....	721
Deux Confessions, par M. LOUIS VEUILLOT.....	748
Naplouse ou L'ancienne Samarie, Notes de Voyage (extrait), par M. E. L. DE BELLEFEUILLE.....	770
Une Nuit dans une Sucrerie, par M. DR. CHS. DEGUISE.....	785
Chronique du Mois, par M. E. PRUD'HOMME.....	796

NOVEMBRE.

Fleurange (suite), par Mme CRAVEN.....	801
Développement du Commerce Canadien (Traduction), par M. L. W. TESSIER.....	821
La Vallée de l'Outaouais, par M. JOSEPH TASSÉ.....	829
Le Cap au Diable (Légende), par M. DR. CHS. DEGUISE.....	846
Récréation Littéraire, par M. F. M. DEBROME.....	871
Chronique du Mois, par M. E. PRUD'HOMME.....	876

DÉCEMBRE.

Le Cap au Diable, Légende, (suite et fin), par M. DR. CHS. DEGUISE.....	881
La Vallée de l'Outaouais (suite et fin), par M. JOSEPH TASSÉ.....	899
Fleurange (suite), par Mme CRAVEN.....	939
Chronique du Mois, par M. L. W. TESSIER.....	949
Bibliographie: Le Questionnaire Annoté du Cod Civil du Bas-Canada, par Edouard A. Beaudry, notaire à Varennes, tome I,—Montréal, C. O. Beauchemin et Valois, libraires-imprimeurs. Un volume grand in-8, xii-580 pages. Prix \$3.00, par M. E. L. DEBELLEFEUILLE.....	953
Annuaire de la <i>Revue Canadienne</i> , par M. L. W. TESSIER.....	955